

LE DEVOIR

VOL. CIII N° 60

LE LUNDI 19 MARS 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gabriel Nadeau-Dubois, coporte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante

POINT CHAUD

Un printemps étudiant

« Je suis complètement déculotté par la force de ça », dit Gabriel Nadeau-Dubois

Avec les professeurs et les parents qui s'inventent dans le mouvement, les appuis à la lutte contre la hausse des droits de scolarité fleurissent. Le vent serait-il en train de tourner en leur faveur? La bataille n'est pas gagnée, reconnaissent lucidement les étudiants.

LISA-MARIE GERVAIS

Le printemps hâtif est certainement ici une pure coïncidence. N'empêche. Il sourit aux étudiants, qui, avec l'appui ferme d'enseignants, de parents et de syndicats, sont désormais investis d'un nouvel espoir. « On suit les statistiques de la grève de 2005. Nos assemblées sont plus populaires, les votes sont à plus forte majorité et notre progression est plus rapide », explique en entrevue au *Devoir* Gabriel Nadeau-Dubois, coporte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

VOIR PAGE A 8: PRINTEMPS

ANCIENS, ACTUELS ET FUTURS UNIVERSITAIRES SE MOBILISENT



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Plusieurs générations se sont unies hier pour protester contre la hausse des droits de scolarité. Ils étaient des dizaines de milliers à manifester à Montréal (ci-dessus), mais aussi à Québec, Sherbrooke et Alma.

Une semaine décisive s'amorce

Le nombre d'étudiants en grève pourrait atteindre 270 000 jeudi

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Des dizaines de milliers de personnes opposées à la hausse des droits de scolarité ont fait résonner leur voix, hier après-midi, dans les rues de Montréal, Québec, Sherbrooke et Alma. Plusieurs « anciens, actuels et futurs étudiants universitaires » ont répondu à l'appel de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) en prenant part à l'une de ses quatre manifestations familiales.

« C'est déjà un mouvement historique, peu important les résultats », a fait remarquer le porte-parole de la

CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, avant de prendre la tête du défilé montréalais s'allongeant par moments sur plus d'un kilomètre et demi. Quelque 30 000 personnes ont défilé du parc Lafontaine à l'immeuble abritant les bureaux de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp. Ils ont notamment marché au rythme des slogans « On veut étudier, on ne veut pas s'endetter! » et « Sabotage libéral, grève générale! » sur les rues Charrier puis Saint-Denis, Sainte-Catherine et Fullum.

A deux jours du dépôt à l'Assemblée nationale du budget 2012-2013 par le ministre des Finances, Raymond Bachand, ils ont réitéré leur op-

position à la hausse des droits de scolarité de 325 dollars par année durant cinq ans.

Les membres de la CLASSE ont pris soin d'appeler les manifestants de tous âges à refaire le coup à l'occasion de la manifestation nationale, prévue jeudi dans les rues de la métropole, qui s'annonce d'ores et déjà comme le point culminant de la contestation étudiante.

« Il y a aussi beaucoup d'associations étudiantes qui ont voté des débrayages d'une journée spécifiquement pour le 22 mars. C'est certain qu'on va

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS



LOUAI BESHARA AGENCE-FRANCE-PRESSE

LA GAUCHE RADICALE DANS LA RUE

Appel à une « insurrection civique » en France

SAMIR TOUNSI
MICHAEL MAINVILLE

Paris — Des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier à Paris derrière le candidat de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon, révélation de la campagne électorale avec 11 % d'intentions de vote et qui veut faire de la présidentielle une « insurrection civique ».

Au terme d'une marche citoyenne, le candidat du Front de gauche a clamé sur la place de la Bastille, symbole de la Révolution française, vouloir convoquer une Assemblée constituante pour une « VI^e République sociale, laïque et écologique » et mettre « fin aux privilèges du capital ».

« Nous sommes le drapeau rouge, nous allons faire de cette élection une insurrection civique », a-t-il lancé, lyrique, en adressant un « salut fraternel et de solidari-



KENZO TRIBOUILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Hier, jour anniversaire de la Commune de Paris, la gauche radicale a tenu le plus grand rassemblement populaire de la campagne électorale présidentielle, place de la Bastille.

« Au peuple grec qui pâtit » de la crise, dans un discours conclu aux chants de *L'Internationale* et de *La Marseillaise*.

Selon les organisateurs, ils

étaient jusque 100 000 à défiler avec des ballons rouges et des banderoles « Place au peuple »,

VOIR PAGE A 8: FRANCE

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Vers des réductions de services dans les hôpitaux

LISE MILLETTE

La pénurie de médicaments engendrée par le ralentissement de production chez le fabricant Sandoz a obligé les professionnels de la santé à faire des miracles pour répondre aux besoins des patients. Si, jusqu'ici, les activités ont pu être maintenues, dans quelques semaines, à moins d'un revirement de situation, des réductions de services sont à prévoir.

Ce constat est partagé tant par l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES) que par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Chaque jour les pharmaciens d'établissements hospitaliers font face au même défi: gérer les stocks de médicaments intraveineux.

VOIR PAGE A 8: HÔPITAUX

■ La pénurie complique le quotidien des professionnels de la santé, page A 4

LE MONDE

Une série d'attentats secoue la Syrie

■ À lire en page B 1

INDEX

12	1	Annances..... B 2	Idées A 7
1	2	Avis publics.. B 6	Météo B 5
2	3	Convergence. B 7	Monde B 1
3	4	Culture B 8	Mots croisés. B 5
4	5	Décès B 2	Religions B 6
5	6	Économie A 5	Sudoku B 6
6	7	Éditorial A 6	Télévision B 7



ÉCOUTEZ POUR VOIR MICHEL DÉSAUTELS EN SEMAINE | 15 H

AUJOURD'HUI

Étudier sans s'endetter: est-ce possible en 2012?

Reportage: Benoit Livernoche Réal.-coord.: Sébastien Perron

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels

ACTUALITÉS

Des dizaines de vols annulés aux aéroports de Montréal et Toronto

Air Canada fait appel au Conseil canadien d'arbitrage des relations industrielles

Des mauvaises conditions météorologiques, combinées à un problème technique et à l'absence de plusieurs pilotes d'Air Canada, ont passablement perturbé le trafic aérien de plusieurs aéroports canadiens au cours du week-end, notamment à Montréal et à Toronto, où des dizaines de vols ont été annulés ou retardés.

Hier en après-midi, Isabelle Arthur, porte-parole d'Air Canada, a confirmé que l'annulation de plusieurs quarts de travail de pilotes pour des raisons de santé, combinée à la météo et à un incendie survenu hier matin dans le réseau électrique de l'aéroport international Pearson de Toronto, avait engendré de nombreuses perturbations dans le trafic aérien.

«Air Canada respecte les droits de ses employés de ne pas se présenter au travail lorsqu'ils ne se sentent pas en mesure d'assumer leurs fonctions, à moins que cela ne fasse partie de moyens de pression pour perturber nos opérations. Nous avons saisi le Conseil canadien d'arbitrage des relations industrielles (CCRI) au dossier», a-t-elle fait valoir au *Devoir*, par courriel.

Air Canada, qui a connu plusieurs conflits de travail au cours de l'année, a vu la pression monter d'un cran la semaine dernière avec ses pilotes et ses employés, après l'adoption aux Communes d'une loi for-

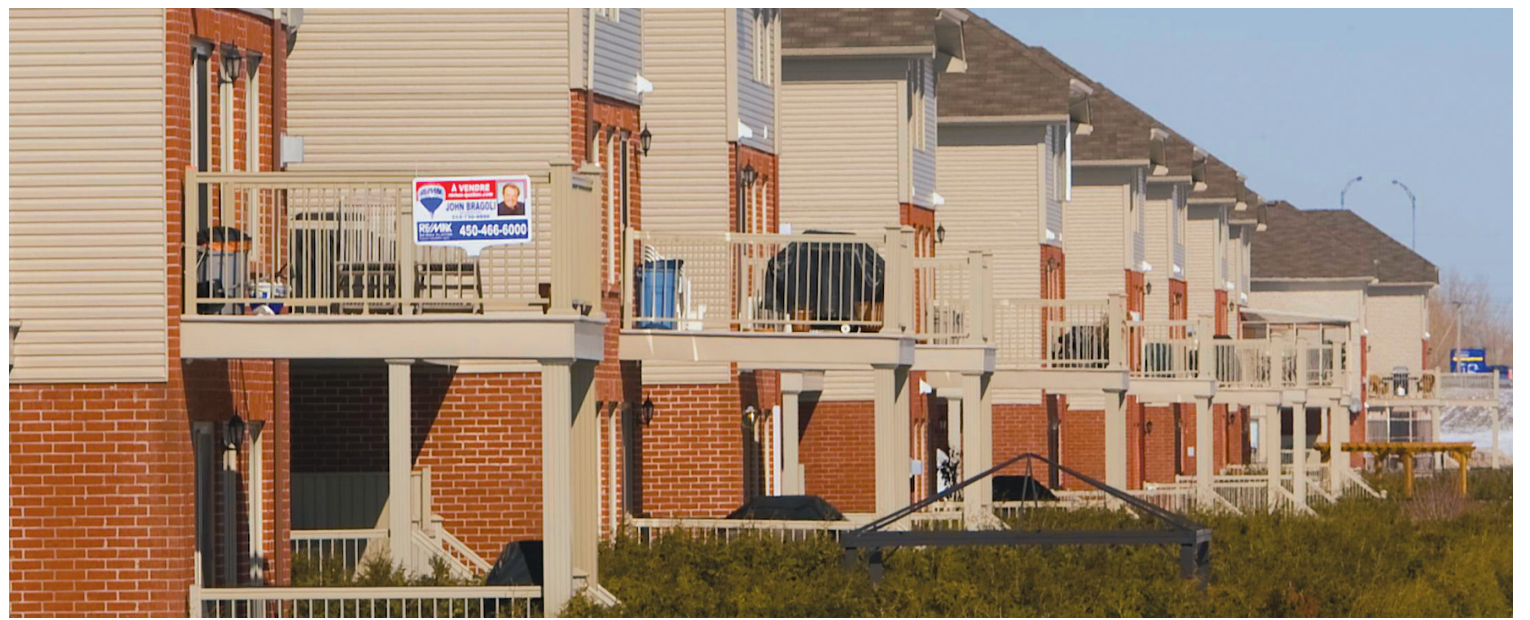
çant le retour au travail et le renvoi du conflit en arbitrage.

Hier matin, Stéphanie Lapointe, une porte-parole de l'aéroport Montréal-Trudeau, a imputé à l'épais brouillard qui sévissait en matinée à Toronto l'annulation de dizaines de vols au départ ou à destination de la Ville Reine. «La visibilité est mauvaise. Ils ont aujourd'hui la météo que nous avons connue hier», a-t-elle indiqué, disant ne pas être au courant du fait que plusieurs pilotes avaient déclaré forfait.

Hier matin, Air Canada a d'abord strictement attribué à un «incendie électrique dans le réseau électrique de l'aéroport international Pearson de Toronto» les nombreuses perturbations observées dans ses propres vols, principalement à Toronto, Montréal, Calgary, Vancouver et Halifax.

Par ailleurs, les sites Internet des deux grands aéroports du pays ont fait état hier de plusieurs vols intérieurs et de long courrier annulés à Toronto et Montréal par Air Canada, mais aussi par de nombreux autres transporteurs aériens locaux, dont Porter et WestJet, ainsi que par des transporteurs internationaux, dont United Airways, American Airlines, British Airways et Cathay Pacific.

La Presse canadienne et Le Devoir



Des économistes suggèrent notamment au ministre de réduire l'amortissement maximal sur les hypothèques de 30 à 25 ans.

Endettement des ménages

L'état se resserre sur Jim Flaherty

Des économistes appellent le ministre des Finances à ralentir le rythme des hypothèques

JULIAN BELTRAME

Ottawa — L'état se resserre autour de Jim Flaherty pour qu'il agisse une quatrième fois sur les hypothèques, afin de garder à flot le marché immobilier et l'endettement des ménages au pays.

Le ministre des Finances a reçu des avis partagés lors de sa rencontre avec des économistes le 5 mars, qui n'arrivaient pas à trancher s'il fallait ou non adopter des mesures pour freiner l'appétit des Canadiens pour l'immobilier et les nouvelles dettes.

La Banque du Canada a entretemps réitéré, avec sa déclaration sur le taux d'intérêt, qu'elle considérait l'endettement des ménages comme «le plus grand risque au pays». La semaine dernière, l'économiste principal de la TD, Craig Alexander, a pressé le ministre Flaherty d'agir sans plus attendre.

Il lui a suggéré trois scénarios possibles, demandant au ministre d'en choisir une, par exemple de réduire l'amortissement maximal sur les hypothèques de 30 à 25 ans, ou de hausser le seuil minimal des paiements de cinq à sept pour cent. La troisième option proposée par M. Alexander consiste à évaluer les moyens d'un individu qui tente d'obtenir un prêt, en s'assurant qu'il ait les reins suffisamment solides pour éponger les paiements même si les frais d'intérêt hypothécaire se hissaient à 5,5 %, soit environ le double du taux actuel.

«Je ne recommande pas de faire quoi que ce soit qui aurait un impact draconien sur le marché. C'est un peu comme de conduire sur la glace, vous n'appliquez pas les freins trop brusquement, il faut plutôt les effleurer pour diminuer les risques de problèmes», a imaginé M. Alexander.

Un analyste de Capital Economics, David Madani, juge quant à lui qu'il pourrait déjà être trop tard pour resserrer les hypothèques et que les prix des maisons sont inévitablement appelés à chuter.

Croissance de l'emploi

Au cours des six dernières années, le ministre Flaherty a actionné les freins à trois occasions distinctes, ouvrant les vannes lorsque l'amortissement était à 40 ans et qu'aucun versement comptant n'était exigé pour obtenir une hypothèque. A chaque fois, les Canadiens s'étaient rangés dans le rang pendant un moment, avant de replonger dans le marché.

Les données les plus récentes, dévoilées la semaine dernière, indiquent que l'accumulation de l'endettement des ménages continue à augmenter au rythme de six pour cent annuellement,

les ventes de maisons grimpaient de 8,6 % et le prix moyen d'une propriété se rapprochant des niveaux records, à 372 763 \$.

M. Alexander estime que si le ministre hésite à intervenir malgré ses craintes face à l'endettement des ménages, c'est qu'il s'inquiète davantage d'un autre dossier. La croissance de l'embauche a stagné au cours des six derniers mois, et M. Flaherty craint qu'un encouragement de faire l'acquisition d'une maison n'affecte du même coup les emplois du secteur de la construction.

Le ministre se retrouve face au même dilemme que le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, qui n'ose pas élever le taux d'intérêt parce qu'un tel geste pourrait faire déraiper d'autres pans de l'économie.

La Presse canadienne

EN SOLIDARITÉ AVEC NABIL KAROUÏ, POURSUIVI EN TUNISIE POUR AVOIR DIFFUSÉ PERSEPOLIS

PERSEPOLIS



MERCREDI LE 21 MARS À 19H30

Présentation spéciale

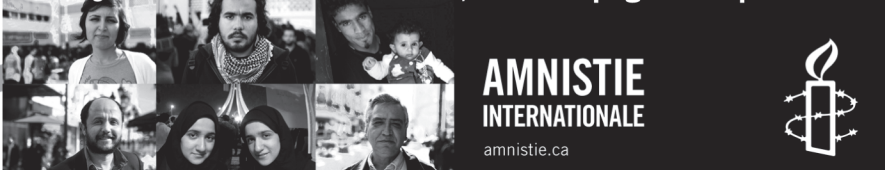
AU CINÉMA BEAUBIEN

2396 Rue Beaubien Est, Montréal (QC), H2G 1N2

Prix d'entrée: 5\$

Organisée par la coordination Afrique du Nord / Moyen-Orient et le groupe de Montréal / Outremont d'Amnistie internationale Canada francophone

Campagne : Une année de rébellion, une campagne d'espoir



AMNISTIE INTERNATIONALE

amnistie.ca



Élection partielle dans Toronto-Danforth

Le NPD promet une victoire décisive

C'est jour d'élection dans la circonscription de feu Jack Layton

MARIE VASTEL

Ottawa — C'est aujourd'hui que les électeurs de la circonscription de Jack Layton se choisissent un nouveau député. Et les néodémocrates semblent bien en voie de conserver le siège.

Le candidat du NPD, Craig Scott, a promis rien de moins qu'une «mini-vague orange» en entrevue avec le *Globe and Mail*, cette semaine. Et à Ottawa, le parti lui fait écho, disant avoir bon espoir de l'emporter ce soir et de compter bientôt un 102^e député aux Communes.

Un sondage mené au moment du déclenchement de l'élection complémentaire, mi-février, donnait gagnant M. Scott avec près des deux tiers des voix (61 %), un seuil comparable à celui qu'a connu Jack Layton quand il a remporté son élection le 2 mai dernier. Suivaient le libéral Grant Gordon, 19 %, et le conservateur, 14 %. Le coup de sonde a été effectué par téléphone, le 12 février, auprès de 538 résidents de Toron-

to âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur était de plus ou moins 4,23 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Cinq semaines plus tard, les néodémocrates refusent de prédire l'avance de M. Scott, mais ils affichent un bel optimisme.

Du côté libéral, on concède que le Nouveau Parti démocratique a une longueur d'avance, mais on se dit tout de même «compétitif». Signe du défi qui les attendait au seuil de la course, cependant, le slogan du parti dans Toronto-Danforth: «Nous écoutons. Nous changeons. Nous voulons vous savoir.»

Les conservateurs ont quant à eux dès le départ affirmé que dans cette course, «les libéraux ont tout à perdre». Leur candidat, Andrew Keyes, n'a d'ailleurs participé à aucun des débats organisés pour les candidats.

La circonscription est vacante depuis le décès de M. Layton en août dernier, des suites d'un cancer. Les candidats des trois principaux partis sont plutôt méconnus de la scène fédérale.

Le néodémocrate Craig Scott, 50 ans, est professeur de droit; le libéral Grant Gordon, 48 ans, est dirigeant d'une entreprise publicitaire; le conservateur Andrew Keyes, 51 ans, est consultant en communication.

Jack Layton détenait Toronto-Danforth depuis son élection à la direction du parti, en 2004, et le chef néodémocrate avait vu gonfler sa majorité au fil des scrutins. À la dernière élection, il avait 21 000 voix d'avance sur les libéraux. Mais avant 2004, Toronto-Danforth était un château fort libéral, représenté par Dennis Mills pendant 16 ans. Le chef intérimaire libéral Bob Rae a par ailleurs lui-même détenu la circonscription, à l'époque où il portait les couleurs du NPD fédéral de 1978 à 1982.

Du côté de la chefferie du NPD, la personne qui succédera à Jack Layton à la direction du parti sera choisi samedi, au terme du congrès de deux jours organisé à Toronto.

Le Devoir

Harper en Thaïlande

Plaidoyer en faveur du libre-échange

MIKE BLANCHFIELD

Bangkok — La Thaïlande vivra cette semaine un vibrant plaidoyer en faveur de négociations pour le libre-échange avec le Canada, au moment où le premier ministre, Stephen Harper, amorce son deuxième séjour en Asie en trois mois.

Le pays vantera sa position enviable comme point d'entrée facile et sécuritaire pour le Canada, qui pourrait ensuite s'aventurer plus loin en Asie. Ces discussions soulèveront la possibilité d'une entente commerciale élargie dans la région, réunie dans un bloc de dix pays sous l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

La Chine n'étant pas membre de l'ASEAN, toute percée économique avec le bloc constituerait un élargissement considé-

rable pour les ambitions commerciales du Canada en Asie.

Le premier ministre, qui avait effectué en janvier son deuxième voyage officiel en Chine, a déjà fait savoir qu'un commerce accru avec l'Asie était une priorité économique après une série d'événements ayant plombé la relation du Canada avec son principal partenaire commercial, les États-Unis.

La directrice générale du département thaïlandais des Négociations commerciales, Srirat Rastapana, a souligné qu'il était compréhensible que le Canada cherche à diversifier ses partenariats pour être moins dépendant de ses relations avec le marché américain. Elle a ajouté que la Thaïlande accueillait favorablement la démarche.

L'année en cours s'avérera importante puisqu'elle permettra de jeter les bases d'une relation

plus forte entre la Thaïlande et le Canada, a ajouté Mme Srirat. «Nous accueillons favorablement la participation du Canada aux forums de l'ASEAN, et nous pensons que le Canada pourrait être un partenaire précieux pour nous», a-t-elle souligné.

Plus tôt ce mois-ci, le Canada et le Japon ont dévoilé leur propre étude conjointe sur la possibilité d'un accord commercial, dans laquelle ils concluaient qu'il restait «encore beaucoup de potentiel à exploiter» dans leur relation.

L'étude prévoyait qu'une entente commerciale entraînerait des apports de 3,8 à 9 milliards \$ pour le PIB du Canada.

Le premier ministre Harper se rendra aussi au Japon pour ensuite compléter son séjour en Corée du Sud.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Miner son champ



MANON CORNELLIER

Une semaine avant l'entrée de Brian Topp dans la course à la direction du NPD en septembre 2011, le journal *Hill Times* publiait une entrevue avec Ed Broadbent dans laquelle il se réjouissait de voir les libéraux en perte de vitesse et disait que la solution pour contrer les conservateurs était un ralliement derrière la bannière néodémocrate.

M. Broadbent notait que certains libéraux se sentaient davantage chez eux au NPD qu'au Parti conservateur. «Venez et joignez-vous à nous. Tom Mulcair l'a fait. Françoise Boivin l'a fait. Ils ont quitté le Parti libéral et ont joint le NPD. Je pense que c'est la voie à suivre pour les sociaux-démocrates.»

Six mois plus tard, le même Ed Broadbent est sur toutes les tribunes pour pourfendre le même Thomas Mulcair et prévenir les néodémocrates des dangers qu'il représente pour leur parti. Sur les ondes de la CBC, jeudi dernier, il affirmait ne pas savoir si M. Mulcair comprenait ce qu'est la social-démocratie. À Postmedia News, ce week-end, il en rajoutait, affirmant qu'il en allait de l'avenir même du NPD. Rien de moins.

Partisan de Brian Topp, M. Broadbent ne craint pas seulement de voir le parti poussé vers le centre par M. Mulcair, mais de le voir se transformer en «un autre Parti libéral. Et ce serait, après un court laps de temps, la fin du NPD et de tout ce qu'il défend».

Ed Broadbent dit être sorti de sa réserve après avoir entendu Thomas Mulcair s'attribuer faussement le mérite de la percée du NPD au Québec, le 2 mai dernier. Il doute aussi de ses qualités de rassembleur et en veut pour preuve le fait, affirme-t-il, que 90 % des députés d'expérience soutiennent d'autres candidats que lui.

M. Broadbent répète à qui veut l'entendre que ce sont Jack Layton et sa garde rapprochée, dont faisait partie Brian Topp, qui ont conçu une «stratégie cohérente pour le Québec avant qu'une personne du nom de Tom arrive» et que c'est cette même organisation qui a permis à M. Mulcair de se faire élire pour la première fois à la Chambre des communes lors d'une élection partielle tenue en 2007.

◆ ◆ ◆

Pour un homme qui s'inquiète de l'avenir de son parti, Ed Broadbent se livre à un jeu très dangereux. Il alimente la division et rend plus difficile la réunification du parti après le vote du 24 mars. À plus long terme, c'est du napalm pour publicité négative que M. Broadbent vient d'offrir aux conservateurs et aux libéraux, advenant une victoire de M. Mulcair.

Il est par ailleurs ironique que cette peur de Thomas Mulcair vienne du camp de Brian Topp, le même qui, pour le NPD, a piloté les discussions qui ont mené à l'accord de coalition avec le PLC et le Bloc québécois à l'automne 2008. Et c'est Ed Broadbent qui, au printemps 2010, aurait jonglé avec l'idée d'un rapprochement avec les libéraux, une idée qu'il écarte vigoureusement depuis le 2 mai dernier.

Difficile, dans ce contexte, de ne pas voir cette charge comme une attaque personnelle contre M. Mulcair, comme le signe d'une certaine panique dans le camp Topp et d'une peur de l'establishment de perdre le contrôle du parti. Un signe aussi de la résistance de certains à tout compromis idéologique pour permettre aux progressistes de prendre le pouvoir.

◆ ◆ ◆

Plus décevant encore de la part de M. Broadbent est la malhonnêteté intellectuelle de certains de ses propos. Il est faux de dire que la quasi-totalité des vétérans du caucus a préféré les autres candidats. Parmi les 32 députés d'expérience qui ont été réélus, 20 se sont prononcés jusqu'à présent, dont six pour M. Mulcair, cinq pour M. Dewar et quatre pour M. Topp.

Par ailleurs, M. Mulcair ne s'attribue pas tout le mérite des gains du 2 mai dernier, mais une bonne partie, et à raison. Sa première victoire dans Outremont est la sienne. Il était porté par la vague de popularité que lui ont valu ses positions environnementales et son départ du cabinet Charest. Tous les partis le savaient et le courtoisaient. Peu importe l'organisation mise en place par le NPD, il n'aurait jamais arraché la forteresse libérale d'Outremont sans une tête d'affiche.

Et une fois élu, Thomas Mulcair a donné au NPD une voix et un visage familiers au Québec, ce qui a permis de bâtir lentement, mais sûrement, sa crédibilité. M. Broadbent, tout comme les candidats Brian Topp, Peggy Nash, Paul Dewar et Niki Ashton, fait une erreur d'évaluation ahurissante quand ils affirment que le parti a gagné au Québec en restant lui-même et qu'il suffit de répéter la même chose pour percer ailleurs.

C'est nier la réalité. Le NPD a profité d'un alignement unique des astres: familiarité nouvelle avec le parti, ras-le-bol des Québécois face aux partis traditionnels, désir d'une solution de rechange progressiste aux conservateurs et présence d'un chef charismatique menant une campagne impeccable. Oui, il y a eu un effet Layton.

Le programme et les politiques du NPD ont été secondaires. L'organisation encore plus. Quelques députés ont été élus sans mettre les pieds dans leur circonscription. Ceux qui ont fait campagne, et c'est la très grande majorité, l'ont fait sans moyens ni association locale digne de ce nom. Ne pas le reconnaître équivaut à avouer qu'on n'a rien compris à ce qui se passait au Québec et qu'on ne le comprend toujours pas.

Toute cette affaire donne l'impression que dans le camp Topp, ce n'est plus «n'importe qui sauf Mulcair», mais «après moi le déluge».

mcornellier@ledevoir.com

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Amir Khadir et Françoise David demandent au ministre Raymond Bachand de mettre fin à sa politique du fœcicit zéro afin d'épargner la classe moyenne.

Non au déficit zéro

Québec solidaire presse le ministre Bachand d'épargner la classe moyenne dans son prochain budget

ISABELLE PARÉ

À 48 heures du dépôt du budget provincial, Québec solidaire a pressé hier le gouvernement Charest d'épargner la classe moyenne, déjà lourdement touchée par de nouvelles taxes, et de mettre fin à sa «religion du déficit zéro».

Les deux co-porte-parole de Québec solidaire (QS), Amir Khadir, député de Mercier, et Françoise David, candidate de QS dans Rosemont, ont invité hier le ministre des Finances, Raymond Bachand, à renoncer aux séries de mesures qui n'ont cessé d'augmenter les inégalités sociales ces dernières années, en pénalisant injustement les petits salariés et la classe moyenne au profit des ménages aisés et des entreprises.

«On rappelle que le déficit zéro n'est pas une religion et que vouloir le faire rapidement d'ici 2013 est de la folie! C'est d'autant plus fou que le gouvernement Charest veut y arriver en surtaxant la classe moyenne et en diminuant les services publics», a déploré hier Françoise David, en marge d'une assemblée de son parti tenue à Montréal pour assurer l'investiture de 15 candidats de QS aux prochaines élections.

Mme David dénonce notamment la contribution santé instaurée par le gouvernement libéral, qui atteindra 200 \$ par individu et pas moins de 400 \$ par famille en 2012, et la hausse prévue des frais de scolarité de 325 \$ par an pendant cinq ans, pour illustrer les mesures régressives préconisées par le gouvernement actuel.

Face au ras-le-bol généralisé qui s'exprime dans la population, notamment par l'appui croissant que recueille l'opposition à la hausse des droits de scolarité, le gouvernement Charest doit reculer, comme il a dû le faire précédemment dans les dossiers du Suroit et du mont Orford, estime Françoise David.

Le député de Québec solidaire dans Mercier, Amir Khadir, ajoute que plusieurs grandes entreprises continuent de bénéficier d'un régime fiscal indûment favorable, d'exemptions de taxe et d'impôts, notamment sur les gains en capital.

«C'est un choix idéologique que fait le gouvernement libéral. La seule compagnie qui

paie de justes redevances sur l'eau à l'heure actuelle, c'est Hydro-Québec. Ça serait des centaines de millions de dollars supplémentaires qu'on irait chercher chez les industries gazières, minières et d'embouteillage d'eau si on réclamait des redevances sensées», a-t-il dit, martelant les huit grandes mesures proposées par son parti pour aller chercher les cinq milliards manquants au gouvernement Charest pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Québec solidaire propose entre autres au ministre Bachand de puiser 775 millions \$ de plus chez les entreprises minières et manufacturières en haussant les redevances sur l'eau, d'empocher 340 millions \$ supplémentaires en relevant les redevances minières, 443 millions \$ en haussant le taux d'imposition des hauts salariés gagnant plus de 115 000 \$ par année et quelque 818 millions en imposant à 100 % les gains en capital des particuliers (sauf pour les résidences principales) et des entreprises autres qu'agricoles.

«Qui propose des mesures pour le 99 % à part nous?», insiste Françoise David, rappelant que le Parti québécois a lui aussi sabré dans les services publics et instauré des baisses d'impôts qui coûtent aujourd'hui très cher à l'État québécois.

Le Devoir

Au coude-à-coude avec le PQ dans Rosemont

La candidate de QS dans Rosemont, Françoise David, affirme que son parti est «1000 fois mieux préparé» à la prochaine campagne électorale qu'en 2008. Dans son propre comté, où elle a obtenu 32% des suffrages aux dernières élections, elle dit être aujourd'hui au coude-à-coude avec Nicolas Girard, le député du Parti québécois dans Rosemont. «Il est très visible dans les médias ces jours-ci, c'est clair qu'il y a de l'inquiétude dans l'air», affirme-t-elle.

Installations de compteurs «intelligents»

Les audiences publiques débutent sur fond de manifestation

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Alors que débutent, aujourd'hui, les onze journées d'audiences de la Régie de l'énergie portant sur l'installation par Hydro-Québec de compteurs-émetteurs dans les résidences, une manifestation de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE) est prévue ce matin devant la Tour de la Bourse, au centre-ville de Montréal, pour dénoncer l'initiative de la société d'État, jugée dangereuse pour la santé.

Hydro-Québec doit changer de cap et permettre de s'équiper de compteurs «câblés», aussi rapides que ses compteurs-émetteurs mais sans leurs émissions controversées, aux personnes électrosensibles ou à celles qui refusent cet équipement dit «intelligent» en invo-

quant le principe de précaution. C'est du moins ce que propose la CQLPE en réaction à la proposition d'Hydro-Québec de demander à la Régie de l'énergie d'imposer à ceux qui refusent les compteurs-émetteurs des frais d'installation de 98 \$ et des frais de relevé mensuels de 17 \$, soit une somme de 3060 \$ en 15 ans, si tant est que le tarif n'est jamais augmenté.

Pour le porte-parole de la coalition, José Lévesque, les compteurs reliés par câble à la société d'État pourraient communiquer avec elle soit par fibre optique, là où elle est présente, soit par ligne coaxiale (câble de télévision), soit par téléphonie haute vitesse ou normale. Des compteurs de ce genre fonctionnent depuis plus de 10 ans dans des milliers de résidences et commerces, ajoute M. Lévesque, qui en a installé lui-même, et il est vraisem-

blable, dit-il, d'imaginer qu'Hydro-Québec s'approprie à les enlever au profit de ses compteurs-émetteurs. Les compteurs câblés constituent, dit-il, une solution fiable et beaucoup moins coûteuse, puisqu'elle n'exige aucun relevé manuel.

Pour la coalition, la Régie doit non seulement se pencher sur ces solutions de rechange, mais examiner les moyens de réduire le fardeau financier de leur installation chez les personnes à faible revenu. La solution d'Hydro-Québec est la plus chère de toutes, conclut M. Lévesque. Elle ne vise, dit-il, qu'à décourager le plus de gens possible à s'offrir un compteur qu'ils jugent plus sécuritaire pour leur santé, ce qui devrait être considéré comme un droit fondamental.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Industrie de la construction

La GRC refuserait de collaborer à la commission Charbonneau

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) aurait fait part de son intention de ne pas collaborer à la commission Charbonneau sur l'industrie de la construction au Québec. Cette dernière réclame entre autre l'accès à de la preuve sur les liens entre cette industrie et le crime organisé.

Selon ce que rapportaient divers médias hier, le débat se transporterait devant les tribunaux. La GRC devrait en effet déposer aujourd'hui une requête en Cour supérieure pour faire annuler la citation à comparaître qu'elle a reçue de la commission.

Le directeur des communications de la commission Charbonneau, Richard Bourdon, a confirmé hier, lors d'une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne, qu'une procédure juridique touchant la commission était effectivement devant les tribunaux. Il a cependant refusé de donner plus de détails.

Selon les informations de certains médias, le service de police fédéral contesterait la compétence de la commission Charbonneau dans le dossier, soutenant que celle-ci outrepasserait son mandat. La GRC invoquerait également un argument de nature constitutionnelle sur les pouvoirs d'une commission d'enquête provinciale.

Cour supérieure

Du côté de la GRC, toutefois, le caporal Luc Thibault a dit ne pas posséder d'informations sur une éventuelle requête du service de police devant la Cour supérieure.

Le caporal Thibault a affirmé que la GRC continuerait de collaborer avec la commission comme elle l'a fait par le passé. «La GRC a toujours lutté contre le crime organisé, et nous allons continuer à collaborer avec la commission Charbonneau, le tout selon nos droits», a-t-il ajouté, sans élaborer.

La commission avait demandé d'obtenir toute la preuve recueillie dans le cadre de l'opération Colisée contre le crime organisé. La GRC estime que cette demande est trop large, indique notamment Radio-Canada.

L'escouade Marteau de la Sûreté du Québec possède elle aussi la preuve obtenue dans le cadre de l'opération Colisée.

La Presse canadienne

Aveos fermerait son usine de Montréal

Winnipeg — Les dirigeants d'Aveos Performance aéronautique, une société qui fournit des travaux d'entretien pour Air Canada, auraient décidé de fermer des usines dans trois villes, incluant Montréal, selon un porte-parole syndical. Plus de 2400 employés seraient du coup touchés.

Selon Tony Didoshak, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale, (AIMTA) les employés des usines de Montréal, de Winnipeg et de Vancouver auraient été avisés en même temps, soit à 13 h 30, heure de l'Est, hier après-midi.

Le syndicat, qui représente aussi les mécaniciens, les manutentionnaires de bagages et les membres du personnel de maintenance en piste d'Air Canada, craignait pour l'avenir d'Aveos après que la société aérienne eut décidé de confier certaines de ses tâches à un sous-traitant à l'extérieur du pays.

Air Canada a transféré ses opérations d'entretien de trains d'atterrissage et des moteurs de l'extérieur des usines d'Aveos vers d'autres fournisseurs d'entretien, incluant la Chine. Air Canada a également retardé certains travaux jusqu'à l'automne.

Aveos fournit environ 90 % des travaux d'entretien d'Air Canada, faisant d'Aveos le plus important client de la société aérienne.

La Presse canadienne

EN BREF

Le budget Bachand dictera la tenue ou non d'élection

Le nombre de «bons politiques» qui figureront dans le prochain budget du ministre des Finances, Raymond Bachand, donnera une indication claire sur les intentions du gouvernement de déclencher ou non des élections à court terme, selon le Parti québécois. Le porte-parole péquiste en matière de finances publiques, Nicolas Marceau, estime déjà qu'il ne sera pas impressionné par le contenu du budget, déposé demain. En entrevue à La Presse Canadienne, M. Marceau dit ne pas s'attendre à un changement de cap du gouvernement libéral. Selon lui, la taxe santé de 200 \$, que veut abolir le PQ, va rester. Il ne croit pas que les redevances des minières, qui profitent des richesses naturelles du Québec, seront augmentées. Et Nicolas Marceau affirme que le budget fera de nouveau état d'un meilleur contrôle des dépenses. Mais il soutient du même souffle, que le gouvernement fait la même promesse à chaque budget, et qu'il a failli à la tâche, année après année, en se fixant des cibles ambitieuses qu'il n'atteint pas. — La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Documents médicaux publiés par le JdeM La FPJQ dénonce les méthodes d'enquête « exagérées » de la SQ

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La Fédération des journalistes du Québec (FPJQ) s'en prend à la façon dont la Sûreté du Québec (SQ) a recueilli des informations sur un reporter du *Journal de Montréal* soupçonné de vol de documents confidentiels.

Avant de mener une perquisition jeudi dernier, à 6h45, dans la résidence du journaliste Eric Yvan Lemay, dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite du dépôt d'une plainte du centre hospitalier Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe, la SQ a épié les faits et gestes du journaliste spécialisé en santé à 12 reprises entre le 25 février et le 12 mars, selon le tabloïd.

Le sergent-détective Stéphane Beaudoin a noté, le dimanche 11 mars, « qu'une couche pour enfant, semblant être usagée, est disposée sur le balcon avant du domicile devant la porte d'entrée », avant de filer — ou de demander de filer —, le lendemain, la conjointe du journaliste jusqu'à son lieu de travail, révélait notamment le *Journal* dans sa livraison de samedi.

Le président de la FPJQ, Brian Myles, estime « anormale » la mise sous surveillance policière d'Eric Yvan Lemay et de sa conjointe 12 fois pendant sept jours. « Malgré toute mon expérience, je n'arrive pas à trouver l'ombre du début d'un argument rationnel à une filature de la conjointe et même de [M. Lemay]. Ça m'apparaît nettement exagéré », a-t-il déclaré.

Dans une vidéo mise en ligne sur son site Web au cours du week-end, le lieutenant Guy Lapointe a fait valoir que « la SQ se doit d'employer tous les moyens nécessaires pour mener à bien cette enquête, mais l'intimidation, contrairement à ce qui a été avancé, n'en fait jamais partie ». Il a aussi rappelé que les

journalistes « ont des droits et aussi des responsabilités qui sont définis dans un guide déontologique du Conseil de presse ».

« C'est grotesque! Il faut faire la différence entre un glissement déontologique allégué, puis un acte criminel. [...] Depuis quand il s'est transformé en grand vizir de la déontologie journalistique? », a rétorqué M. Myles.

Dans l'article « Pas de secret à l'hôpital: Des informations médicales dans le corridor » publié le jeudi 9 février, M. Lemay « démontra[ait] la facilité déconcertante avec laquelle il était possible de mettre la main sur des documents de patients confidentiels, abandonnés dans les couloirs des hôpitaux », martèle *Le Journal de Montréal*.

Pratique « non éthique »

D'autre part, des policiers de la SQ ont fourni à des journalistes des « informations erronées » selon lesquelles M. Lemay serait ressorti d'un bureau des documents en main, a dénoncé le rédacteur en chef du quotidien, Dany Doucet. « Des relationnistes de la Sûreté du Québec ont appelé dans des salles de rédaction vendredi pour laisser entendre qu'ils détenaient la vidéo compromettante sur Eric Yvan Lemay à l'hôpital Honoré-Mercier », a-t-il affirmé au *Devoir*, jugeant cette pratique « non éthique ».

L'enveloppe renfermant les documents confidentiels se trouvait dans un pigeonnier de courrier interne disposé dans un corridor de l'hôpital accessible au public, se défend le *Journal*.

« Ils disent à des journalistes des choses qu'ils ne devraient pas dire, d'une vidéo qu'ils n'ont pas le droit à ce stade-ci de dévoiler », a ajouté M. Doucet, avant de promettre aux lecteurs du *Journal de Montréal* « d'autres révélations » dans cette affaire.

Le Devoir

« Essayez de ne pas trop en donner »

La pénurie de médicaments nuit au réseau de la santé québécois

LISE MILLETTE

Un patient atteint d'une infection fongique s'est vu donner la moitié de la dose habituelle du produit nécessaire à son traitement. La raison: la crainte de manquer de médicament.

Un médecin traite un homme atteint d'un problème d'insuffisance cardiaque. Chaque jour, il demande qu'on lui administre du Lasix. Cette médication est en rupture de stock. Mot d'ordre: « essayez de ne pas trop en donner ».

Voilà le quotidien des professionnels de la santé depuis plusieurs semaines. « Chaque jour, on se demande quel est l'état des stocks et puisque c'est nous qui prescrivons, nous devons faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, mais à quel prix? », se demande un médecin qui s'est confié à *La Presse canadienne*, mais qui a demandé à ce que soit préservé son anonymat.

La pénurie de médicaments intraveineux causée par le ralentissement de production au laboratoire de la compagnie Sandoz, à Boucherville, continue de faire mal à tout le réseau hospitalier. « Pratiquement tous les médicaments injectables viennent de Sandoz. Ça met de la pression. Qu'est-ce que je vais donner comme narcotique ou intraveineuse? », se demande une autre professionnelle qui travaille dans un autre hôpital de Montréal.

La situation n'est pas isolée. À preuve, une série de courriels envoyés par le ministère de la Santé dans différentes agences de santé et services sociaux. Parmi ces messages, plusieurs font référence à une interdiction de s'adresser aux journalistes. « Il a été décidé, par les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), que chacune des communications qui seront effectuées par les établissements ou

les agences devra, au préalable, être entérinée par le MSSS », peut-on lire dans un envoi de masse aux responsables du Bas-Saint-Laurent, de la Montérégie, des Laurentides, de Montréal, de l'Estrie, de Québec, du Saguenay et de toutes les autres régions du Québec.

Les autorités soutiennent que l'objectif est « d'harmoniser toute communication publique et d'assurer une cohérence dans la diffusion des messages auprès de la population ».

La loi du silence

C'est précisément pour cette raison qu'une anesthésiste a rompu le silence pour dire que la population ignore l'état réel de la situation. « Ce qu'on nous dit, c'est "parlez-en pas à personne" », affirme-t-elle.

Sur le terrain, les pharmaciens appellent à gauche et à droite et négocient pour tenter d'obtenir certains médicaments

dont ils ont besoin. « Le travail des pharmaciens d'hôpitaux est exécuté sous pression. À chaque jour, je dois me présenter et demander "est-ce que cette médication est encore back-order"? Alors qu'est-ce que je fais? », a affirmé un urgentologue.

Les ordres professionnels ont convenu de mesures temporaires pour éviter que cette situation de pénurie ne détériore les conditions en établissements. Les responsabilités des professionnels, elles, augmentent. Sur les étages, tous ces changements de gestion de médicaments, dont certains non plus les mêmes concentrations, imposent aux infirmières de faire preuve de plus d'attention lorsqu'elles administrent les doses.

Pour le moment, le réseau tient bon, mais la disette annoncée, sur plusieurs mois, continue d'inquiéter vivement.

La Presse canadienne

TOUS IRLANDAIS



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

DES DIZAINES de milliers de personnes se sont mises au vert, hier à Montréal, tant pour lever leur chapeau à la Saint-Patrick, fête des Irlandais, que pour saluer l'arrivée en trombe d'un printemps aux couleurs de l'été. Avec 23 degrés Celsius observés au thermomètre dans la métropole, la 189^e édition du célèbre défilé, un des plus importants en Amérique du Nord avec ses 2500 figurants et sa vingtaine de chars allégoriques, a indéniablement pris des airs de fête de bienvenue au soleil et au temps doux.

Fête de la Saint-Patrick en Ontario

Des célébrations virent à l'émeute

London, Ontario — Les sentiments de dégoût et de désapprobation prévalaient hier à London, en Ontario, après que des fêtards en état d'ébriété qui soulignaient la Saint-Patrick eurent passé la nuit précédente à alimenter un immense feu et à affronter les policiers.

Bien que personne n'ait été sérieusement blessé après qu'un millier de fêtards eurent investi un quartier populaire auprès des étudiants, tous les agents de police appelés sur les lieux ont été attaqués durant l'émeute, qui aurait pu prendre une tournure funeste, ont indiqué les autorités poli-

cières. « Lors des 32 années de ma carrière de policier, jamais je n'ai vu des comportements escalader à un point tel que des individus puissent être blessés sérieusement ou tués », a affirmé le chef de la police de London, Brad Duncan. « Nous n'allons pas tolérer ce manque de respect pour notre communauté, nos lois et en particulier ce quartier », a-t-il ajouté.

Soixante-cinq policiers équipés pour faire face à des émeutiers et 10 pompiers ont été dépêchés sur Fleming Drive, dans la partie est de la ville. La quartier situé à proximité de Fanshawe College a la réputation d'être une enclave estudiantine connue pour ses

fêtes et a déjà été le site de perturbations, mais jamais de cette ampleur. L'incident a débuté lorsque des fêtards s'en sont pris à une camionnette du réseau de télévision CTV, l'ont renversée et y ont mis le feu. Certains policiers ont par la suite affirmé que le secteur ressemblait à une zone de guerre, alors que des fêtards alimentaient le feu avec des meubles, des morceaux de clôture et tout ce qui leur tombaient sous la main, tout en bombardant les forces de l'ordre au moyen de briques, de bouteilles de bière et de pneus. Les dégâts sont estimés à quelque 100 000 \$.

La Presse canadienne

La Presse canadienne

Droits de scolarité

Les jeunes libéraux toujours d'accord avec la hausse

LISE MILLETTE

Saint-Jean-sur-Richelieu — Réunie jusqu'à hier à Saint-Jean-sur-Richelieu, la commission jeunesse du Parti libéral du Québec a réaffirmé son appui à la hausse des droits de scolarité.

Les quelque 200 délégués n'avaient pas à se prononcer par vote sur cette question, déjà débattue en 2010. La présidente de la commission, Maripier Isabelle, a tout de même indiqué que l'accès aux études supérieures a alimenté les échanges tout au long de la journée.

Pas question toutefois de revenir sur la décision prise antérieurement. Les jeunes libéraux sont toujours favorables à rele-

ver les coûts pour les études post-secondaires afin d'assurer le financement et le maintien du système d'éducation.

Bien que l'actualité a tiré les jeunes libéraux vers l'éducation, c'est la santé qui s'est imposée au cœur des débats.

Afin d'assurer que les jeunes générations n'aient pas à assumer le boom du vieillissement, la commission jeunesse demande au gouvernement de mettre sur pied un fonds santé « exclusivement dédiés aux besoins de la population, en 2056, au moment où le choc démographique sera le plus fort. »

La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2012-03-17

649 01 02 09 30 compl. 04 18 26 21 compl.
15 17 37 27 34 47

Prochain gros lot (approx.) : 8 000 000 \$

Extra 4041131

LOTS BONIS **649**
18 21 27 34 39 45 *
06 12 17 23 29 36 *

Chaque tirage du mois de mars, le Loto 649 offre deux lots bonis de 649 000 \$, en plus du gros lot annoncé.

*CAGNOTTE PARTAGÉE DE 649 000 \$

Résultats des tirages du : 2012-03-16

MAX 05 07 18 24 28 41 49 compl. (26) Extra 7561854

AXMILLIONS 2 lots de 1 million \$
SELECTIONS NON DECOMPOSABLES

01 02 05 09 16 29 31 09 11 18 31 38 43 46

Prochain gros lot : 50 000 000 \$ + **AXMILLIONS** 14 lots de 1 million \$ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

EN BREF

Cuba: arrestations de dissidents avant l'arrivée du pape

La Havane — Quelques jours avant la visite du pape Benoît XVI à Cuba, la police a dispersé, hier à La Havane, une manifestation d'épouses et de mères de prisonniers politiques et procédé à l'arrestation d'une cinquantaine de

dissidents parmi lesquelles figure le leader du groupe, Berta Soler. Ils ont été arrêtés quelques heures avant la manifestation organisée par les « Dames en blanc ». Les groupes dissidents sont devenus plus actifs à La Havane à l'approche de la visite que le souverain pontife doit effectuer au Mexique et à Cuba, seul État des Amériques à avoir un régime communiste, du 26 au 28 mars. — AFP

Votre magazine d'information sur la recherche universitaire

Campus

Cette semaine : La protection des cours d'eau • L'Université de la rue • Les communications souterraines

Lundi 20 h 30

En rediffusion : mercredi 11 h 30, dimanche 19 h

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV



canal
SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Désendettement

La crise financière de 2008 a lancé, à travers le monde, un grand processus de désendettement qui atteint maintenant les gouvernements. En cette période de budgets, les pouvoirs publics au Canada comptent bien ne pas être en reste, même si le poids de leurs dettes apparaît bien modeste en comparaison des autres et que leur plus grand problème serait plutôt du côté de l'endettement des ménages.

Les processus de désendettement — aussi appelés «réductions de l'effet de levier» par les économistes — suivent souvent la même séquence d'événements, expliquait en janvier une étude sur le sujet du McKinsey Global Institute.

L'histoire commence cinq ou dix années auparavant, alors que les entreprises privées ou les ménages ont de plus en plus recours au crédit à cause de la faiblesse des taux d'intérêt ou de la flambée du prix de certains actifs, comme les maisons.

Arrive inévitablement un moment où cette croissance à crédit ne peut plus continuer et tourne à la récession. Commence le processus de désendettement du secteur privé par une réduction du train de vie ou des faillites. C'est alors au tour des finances publiques de plonger dans le rouge, sous le coup de l'effondrement de leurs revenus et l'explosion de leurs dépenses sociales.

Le secteur privé est le premier à rétablir ses assises financières avec le retour de la croissance économique. Ce désendettement est souvent complété bien avant que les gouvernements aient seulement pu commencer à infléchir la courbe de leur propre endettement. Ce processus est particulièrement long dans le cas des crises financières, rappellent les experts.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les États-Unis seraient l'un des pays les plus avancés sur la voie du désendettement, avec une dette totale (à 279 % de leur produit intérieur brut l'été dernier) inférieure de 16 % au niveau de 2008, rapporte McKinsey. A ce rythme, le désendettement du secteur privé pourrait être complété dans deux ans, alors que le désendettement des gouvernements n'a toujours pas pu commencer.

La situation est encore plus préoccupante en Europe. La dette totale du Royaume-Uni et de l'Espagne, par exemple, a continué de se creuser depuis 2008, respectivement de 20 % (à 507 % du PIB) et de 26 % (à 363 % du PIB), et les ménages n'y retrouveront probablement pas leur santé financière d'avant la bulle immobilière avant une bonne dizaine d'années. Ce délai supérieur en Europe est principalement attribuable à la faiblesse de la croissance économique.

Attention, fragile

Cela souligne toute l'importance, pour les pouvoirs publics, de ne pas compromettre la fragile reprise en adoptant des politiques de désendettement trop musclées et trop rapides. C'est d'ailleurs ce que répètent sur tous les tons depuis des mois le FMI, l'OCDE et même les agences de notation à certains gouvernements, dont celui du Britannique David Cameron, grand adepte de la médecine de cheval.

Plusieurs de ces mises en garde s'adressaient aussi au Canada. Il est vrai que sa dette totale (à 276 % de son PIB, soit 17 % de plus qu'en 2008) paraît bien modeste en comparaison de celle de la moyenne des 10 plus grandes économies matures (339 % du PIB). Quoi qu'il ait semblé en penser, encore tout récemment, le ministre des Finances Flaherty, la dette de l'ensemble des gouvernements au Canada (69 % du PIB) est bien loin de la situation qui prévaut en Grèce (132 %) et en Italie (111 %), mais aussi aux États-Unis (80 %), au Japon (226 %), en Allemagne (83 %), au Royaume-Uni (81 %) ou en France (90 %). La situation est aussi plus saine dans les institutions financières au Canada (63 %) que dans la moyenne des économies matures (80 %), ainsi que dans toutes les autres compagnies privées (53 % contre 82 %).

En fait, si nos gouvernements voulaient s'inquiéter du niveau d'endettement de quelqu'un, ils feraient bien de se pencher sur les ménages. Il s'avère, en effet, bien plus élevé au Canada (à 91 % du PIB) que dans la moyenne des économies matures (77 %), qu'aux États-Unis (87 %), et même qu'en Espagne (82 %) ou en Grèce (62 %).

Le resserrement des règles d'emprunt hypothécaires et les nombreuses mises en garde des autorités ont aidé à ralentir un peu le rythme de cet endettement. Il n'en est pas moins rendu tout prêt, maintenant, des niveaux atteints aux États-Unis et au Royaume-Uni juste avant l'éclatement de la bulle immobilière.

Comme on le sait, cette situation au Canada est largement attribuable à la hausse du prix des maisons et à la faiblesse des taux d'intérêt. La Banque du Canada remonterait immédiatement le loyer de l'argent si notre faible croissance n'était pas à ce point plombée par des facteurs extérieurs et ne continuait pas à tellement dépendre (63 % de la croissance) de la consommation de ces mêmes ménages.

Il suffirait maintenant que surviennent des pertes d'emplois importantes, un resserrement du crédit ou une chute du prix des maisons pour lancer un processus de désendettement des ménages et provoquer une récession, estimait vendredi l'économiste en chef de la Banque TD, Craig Alexander. Selon lui, la meilleure solution dans une situation aussi délicate est de poursuivre le resserrement des règles hypothécaires au pays, mais alors là, t-o-u-t d-o-u-c-e-m-e-n-t.

À l'inverse, a-t-on envie de poursuivre, la dernière chose dont le Canada a besoin est un violent coup de frein des gouvernements pour s'attaquer au mauvais problème d'endettement.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Réjean Nadeau, président-directeur général d'Olymel

Parce que du porc...

Olymel s'est remis de la crise porcine, mais l'entreprise craint maintenant d'être exclue du marché en Corée du Sud

CLAUDE TURCOTTE

Filiale de la Coop fédérée qui a 100 ans cette année et propriétaire de la marque Lafleur — qui célèbre pour sa part son 90^e anniversaire —, Olymel, a des racines très profondes dans le terroir québécois, ce qui par ailleurs ne l'empêche pas d'avoir les yeux fixés sur le présent et son avenir, non seulement ici, mais aussi ailleurs dans le monde. Actuellement, la plus grande préoccupation de Réjean Nadeau, son président-directeur général, porte probablement sur sa clientèle en Corée du Sud.

Son inquiétude n'a rien à voir avec la qualité de la viande de porc qu'Olymel exporte dans ce pays, mais elle est plutôt suscitée par une entente de libre-échange conclue entre ce pays et les États-Unis, lequel est le concurrent le plus important et le plus sérieux de l'industrie du porc canadienne. Pour celle-ci, l'enjeu est de 300 millions sur le marché sud-coréen; Olymel détient une part de 40 % dans ces ventes. L'accord américano-coréen a pour but d'éliminer une barrière tarifaire de 25 % sur une période de 5 à 10 ans. Le Canada n'a aucun accord semblable. En fait, l'abolition de ce tarif va se faire très rapidement. Dès cette année, il tombe à 16,7 % et à 8,3 % en 2013. Il sera sans doute à zéro en 2014. Le porc canadien n'a aucune chance de demeurer dans ce marché avec de tels écarts de prix.

Que faire alors? Il ne reste qu'une option. Le gouvernement canadien doit négocier une entente équivalente avec les Coréens. Très mesuré dans ses propos, M. Nadeau dit «espérer que des négociations aboutissent prochainement». Au demeurant, c'est plus que le marché coréen qui est en cause: «Si l'on n'a pas un accord équivalent, c'est sûr que cela nous sortira de ce marché. Cela ne nous désavantagera pas seulement en Corée, mais aussi sur un plan presque mondial», souligne le p.-d.g. Olymel est présent sur de très importants marchés ailleurs en Asie. Le Japon est d'ailleurs son plus gros client, ce qui dépasse même ses ventes aux États-Unis dans le porc frais. En outre, la Chine et l'Australie sont aussi dans le peloton de tête de ses acheteurs. «Tout est interlié», ajoute M. Nadeau. Olymel a des bureaux à Séoul, Tokyo et en Australie. Les exportations génèrent 52 % des revenus de la division porcine.

On peut dire d'une manière générale que les concurrents américains d'Olymel ont au départ un avantage de taille avec des usines assurant de plus grandes économies d'échelle; en revanche, celles d'Olymel ont un certain avantage de flexibilité leur permettant de s'adapter plus rapidement aux demandes des clients. «On peut se faufiler. L'important est de contrôler nos coûts et de

maintenir une production de qualité», mentionne le p.-d.g.

À cet égard, Olymel s'est grandement remplumé. «L'exercice 2011 s'est conclu sur les résultats très encourageants. Le chiffre d'affaires a été de 2,257 milliards et les ventes ont connu une progression de 97 millions», déclare M. Nadeau dans le rapport annuel, en attribuant cette bonne performance en grande partie à la hausse des prix de marché, notamment par une forte demande en provenance de la Chine, de la Russie et des conséquences de la fièvre aphteuse en Corée. Les actifs dans le secteur porcine ont compté pour 1,6 milliard des revenus et la contribution du secteur de la volaille a généré des ventes de 700 millions.

De belles années en perspective

Voilà qui est plutôt réconfortant pour cette entreprise qui a traversé une très dure période à partir de 2003 alors que l'industrie porcine a vécu une crise exacerbée par une montée très rapide de la valeur du dollar canadien. Il a fallu rationaliser, fermer des usines et renégocier des conventions collectives, tout en cherchant à renégocier un partenariat avec les producteurs et la fédération qui les représentait. Pendant un certain temps, même son importance usine de transformation de Vallée-Jonction a été proche d'une fermeture. En trois ans, Olymel a totalisé des pertes de 150 millions.

«On a dû réagir à ces pertes et cela a causé de la turbulence», reconnaît M. Nadeau, qui de toute évidence n'aime pas beaucoup revenir sur cette période pénible qui est terminée: «Nous sommes sur la bonne voie maintenant. Il y a beaucoup d'échanges entre la direction locale (Vallée-Jonction) et le syndicat. Nous nous sommes fait aider par le ministère du Travail, qui a accompagné les parties pour réapprendre à se parler.» Au fait, Olymel a signé cinq conventions collectives à long terme en 2011 et la renégociation du contrat à l'usine beauceronne est prévue pour 2014. Par ailleurs, en 2009, l'industrie porcine québécoise, et pas seulement Olymel, a pu négocier une entente avec la Fédération des producteurs de porcs, au lieu d'une entente arbitrée par la Régie des marchés agricoles. Cette entente permet aux transformateurs de ne pas avoir à toujours passer par la fédération, leur permettant ainsi d'abattre les porcs qu'ils produisent eux-mêmes, c'est-à-dire de reconnaître un lien de propriété et de proximité. Par ailleurs, l'encan était abandonné, les transformateurs garantissaient par contrat que les producteurs auraient toujours le prix américain et s'engageaient aussi à recevoir les surplus de porcs pendant les périodes de congé. Pour sa part, la Coop fédérée, propriétaire à 80 % d'Olymel, pouvait développer une filière porcine avec les producteurs

qui le voudraient, en respectant des cahiers de charge concernant la nutrition et la génétique. Actuellement, environ 150 producteurs fournissant 1,3 million de porcs font partie de cette filière.

Selon M. Nadeau, jusqu'à maintenant, cela fonctionne bien, 2010 a été une année d'ajustement et ce fut particulièrement efficace en 2011. L'une des principales demandes d'Olymel dans les années passées était d'avoir des porcs plus gros, au moins aussi gros que ceux des Américains. Les porcs québécois pesaient 85 kg, en comparaison de près de 100 kg pour les porcs américains. La correction a été faite et dans certains cas, les porcs sont même un peu plus gros que ceux des Américains. Cela a un impact sur le coût de production. Globalement, Olymel abat 3,7 millions de porcs par année, dont près de 500 000 proviennent du Groupe Brochu, partenaire à hauteur de 20 % dans cette filiale de la Coop fédérée.

La crise porcine a eu un impact sensible sur la production québécoise. L'an dernier, le nombre de porcs produits a «encore diminué» à près de sept millions, en comparaison de 7,8 millions avant la crise. Les ajustements apportés par la Financière agricole à l'assurance stabilisation ont aussi contribué à la diminution du nombre de producteurs. L'objectif maintenant est de maintenir la production à son niveau actuel, espère le p.-d.g. En guise d'encouragement, la Coop fédérée a versé pour la première fois cette année des ristournes de 8 millions à ses producteurs sociétaires.

Olymel, qui possède 19 usines au Canada, dont 16 au Québec, dont trois abattoirs, sans compter trois centres de distribution. L'entreprise emploie environ 9500 personnes, dont plus de 7000 au Québec. Il y en a 1400 en Alberta, où elle possède une importante usine et un centre de distribution à Red Deer. Bon an, mal an, elle investit de 30 à 35 millions dans l'amélioration de ses usines et des efforts constants sont faits en matière d'innovation, particulièrement dans les produits santé. L'entreprise possède trois grandes marques, soit Olymel et Lafleur dans le porc et Flamingo dans la volaille.

Présentement, Olymel investit avec un partenaire 50 millions dans la construction d'une usine pour la transformation du poulet au Nouveau-Brunswick, après une longue bataille juridique. Les activités d'exploitation commenceront l'automne prochain et marqueront une nouvelle étape d'Olymel pour se faire une place dans le marché des provinces de l'Atlantique. L'entreprise est déjà au premier dans l'abattage au Canada et arrive au second rang dans la transformation, où Maple Leaf domine encore.

Collaborateur du Devoir

ÉDITORIAL

Plan Nord

Un engagement prématuré

Les deux études récemment publiées au sujet du Plan Nord par des organisations aux accointances politiques connues, celle de SECOR et l'autre de l'IRIS, ont le mérite de mettre au jour plusieurs enjeux contradictoires. Voilà qui nous rappelle que ce projet d'envergure n'a jamais fait l'objet d'analyses objectives préalables malgré les engagements à très long terme attendus des Québécois.

Selon l'étude de SECOR, cette firme de consultants proche du Parti libéral, le Plan Nord du premier ministre Charest ajouterait chaque année 5,9 milliards \$ de valeur économique au Québec (148 milliards \$ en 25 ans) et donnerait du travail à quelque 37 000 personnes en moyenne sur la durée du projet. Constatons d'abord que M. Charest a tort de faire dire à SECOR que son plan «créera 37 000 emplois par année», ce qui ferait 925 000 nouveaux emplois permanents en 25 ans...

Pour l'Institut de recherche et d'information sociale (IRIS), identifié à la jeune gauche, l'un des problèmes du Plan Nord, c'est que le gouvernement s'appête à dépenser plus d'argent en infrastructures, aide financière, mais aussi services urbains, logements sociaux, services sociaux et de santé, qu'il n'en retirera globalement des projets soutenus.

Déjà, les pressions sont fortes de la part des élus locaux et des multinationales pour que Québec injecte des dizaines de millions rapidement dans les zones touchées par le boom minier. Des coûts qu'il faudra souvent calculer en double, puisque l'augmentation des dépenses au nord n'entraînera aucune économie équivalente au sud.

Selon l'évaluation de l'IRIS, il en coûterait de 16 à 24 milliards \$ supplémentaires à Québec, alors que les recettes fiscales générées par le Plan Nord sont évaluées à 14 milliards \$ par le gouvernement.



JEAN-ROBERT SANSEFAÇON

Toutes les études produites à ce jour sont trop sommaires pour brosser un portrait fiable de la réalité appréhendée. Regroupées, elles posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses convaincantes.

À titre d'exemple, le fait que les trois quarts des investissements du Plan Nord soient effectués par Hydro-Québec et le gouvernement lui-même conduit à se demander si on n'a pas utilisé la société d'État pour gonfler le panier de projets en cours et inventer le concept de Plan Nord.

D'ailleurs, pourquoi prévoit 3500 MW de puissance supplémentaire alors qu'Hydro-Québec fait déjà face à d'importants excédents énergétiques? Quelle portion de ces MW devra-telle vendre à perte pour satisfaire les ambitions de ce gouvernement et celles des minières?

En somme, M. Charest, qui aimerait qu'on garde de lui le souvenir d'un grand visionnaire, n'a-t-il pas simplement voulu jouer d'astuce en récupérant à ses fins les demandes pressantes d'aide financière, énergétique et logistique des lobbies du génie-conseil et de l'industrie minière?

Rappelons qu'avant même l'annonce du Plan Nord, il y avait 20 milliards d'investissements en gestation dans les officines des sociétés privées, la plupart avec des attentes aussi variées que monstrueuses à l'endroit de l'État... mais sans assurance quant aux avantages à long terme pour les contribuables. ArcelorMittal, la plus importante multinationale en activité sur la Côte-Nord, ne vient-elle pas de remettre en question son engagement de construire une usine de bouletage du fer qui lui a pourtant valu, avant le Plan Nord, un généreux contrat d'approvisionnement en «Quebec cheap electricity», selon l'expression des analystes financiers?

Même l'idée d'investir des centaines de millions de fonds publics dans le capital des projets miniers comporte un double risque: risque financier, d'abord, mais aussi risque d'influence indue sur les décisions politiques de soutien à ces projets. A-t-on oublié la Gaspésie, la Société nationale de l'amianté et Magnoia, pour ne nommer que ces trois fiascos notoires?

Le Québec est un pays de ressources qu'il importe d'exploiter de façon durable et rentable pour la collectivité. Malheureusement, dans sa forme actuelle, le «plan» du gouvernement Charest ne présente pas les conditions minimales requises pour miser autant d'argent et d'énergie hydroélectrique sur une aussi longue période. L'an dernier, sans Plan Nord, les sociétés minières ont extrait l'équivalent de 8 milliards \$ de minerai pour lequel elles n'ont versé globalement que 10 % de la valeur au marché en impôts et redevances. Avec le Plan Nord, elles obtiendraient encore plus d'aide de l'État sans payer beaucoup plus en retour. Où est la logique d'affaires pour les contribuables québécois?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LA PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE AFFECTÉE PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE...



L E T T R E S

Viande halal: de la vie et la mort d'un animal

Des députés croient que la viande issue de l'abattage rituel doit être identifiée au bénéfice du consommateur. Le consommateur doit savoir ce qu'il achète. Puisque ça vous préoccupe, j'en profite, en tant que consommateur de viande, pour vous passer une commande. Il y a plusieurs points sur lesquels j'aimerais avoir de l'information quand j'en achète.

D'abord, s'il est légitime de se préoccuper de la mort d'un animal, il l'est tout autant (et peut être plus) de se préoccuper de sa vie. Comment le bétail a-t-il été élevé? Surpopulation, liberté de circulation, manutention de l'animal, salubrité des lieux, mode de reproduction, etc.

Ensuite, si le consommateur veut savoir ce qu'il mange, il doit plutôt se poser les questions suivantes: comment le bétail a-t-il été nourri (hormones de croissance, OGM, farines animales, traitements antibiotiques, etc.)? La viande a-t-elle subi des traitements (agents de conservation, traitement de radiation, etc.)?

Maintenant, si l'on se préoccupe vraiment de la façon dont l'animal a été abattu, ce n'est pas une question de religion ou de rite. Alors, l'étiquetage devrait mentionner l'un des éléments suivants (sur lesquels on ne s'interroge pas souvent): sectionnement rapide, complet et simultané des jugulaires et des carotides; coup sur la tête au moyen d'un dispositif mécanique pénétrant ou non pénétrant; exposition à un gaz ou une combinaison de gaz; application d'un courant électrique; décapitation rapide; autres méthodes efficaces.

Halal ou pas, ce n'est pas important pour moi, mais ce l'est pour certains musulmans. Qu'est-ce qui dérange vraiment, mesdames et messieurs les députés?

Frédéric Bujold
Le 16 mars 2012

Une question de valeurs fondamentales

Le débat sur la hausse des droits de scolarité a trait aux valeurs de chacun. Depuis le début de ce débat, on voit généralement des valeurs de gauche affronter celles de droite. Après avoir suivi et participé aux débats, j'en suis arrivé à me poser une question vraiment sérieuse: que voulons-nous que notre Québec devienne?

Je regarde ma province, que certains considèrent même comme un pays, et je suis triste. Je crois que la hausse est une sous-question, car en fait, la vraie question est de savoir si véritablement nous voulons un Québec où il est possible d'avoir accès à la santé, à l'éducation et à divers services sociaux en payant des impôts, impôts qui servent à rendre équitable et juste notre société, notre grande société québécoise. Ou bien voulons-nous voir nos droits s'envoler comme la poussière qu'on souffle? Ne voulons-nous pas une société où l'on respecte nos droits, mais aussi nos avoirs?

N'est-il pas possible qu'au lieu de demander aux étudiants et aux contribuables de donner l'argent qu'ils n'ont pas, on demande des redevances sur nos ressources qui sont exploitées et données à des compagnies privées? Ne serait-il pas plus payant pour la société québécoise de suivre cette voie? Ne serait-ce pas un meilleur choix pour développer l'économie québécoise que de fonctionner ainsi?

Ce qui me désole dans la société québécoise d'aujourd'hui, c'est de voir qu'on s'écarte de nos valeurs fondamentales. Les Québécois ont toujours été un peuple qui favorisait l'entraide et la justice. Maintenant, on assiste à un triste spectacle: des gens tentant de salir nos valeurs et qui, bien souvent, y parviennent. Mais où sommes-nous, peuple québécois? Le

temps est venu de revendiquer nos droits, de revendiquer justice et équité. Le temps est venu de nous lever et de dire non à l'inacceptable.

Peuple québécois, cessez de vous vautrer dans votre supposé confort. Ne voyez-vous donc pas qu'on essaie de vous endormir? Il est temps de mettre fin au spectacle de la corruption, des abus de pouvoir et de l'asservissement de notre peuple. Restons debout et exigeons le respect de notre nation.

Je terminerai en citant la fin du poème que Michèle Lalonde nous a récité durant la Nuit de la poésie de 1970: «nous savons que nous ne sommes pas seuls».

Frédéric Bellemare
Le 15 mars 2012

Le culte des vieilles pierres

Habiter dans le Vieux-Montréal est, selon moi, un privilège. Il y règne au point de vue de l'architecture une certaine homogénéité. Le culte des vieilles pierres n'a pas empêché la vie.

Mais pourquoi les autorités municipales donnent-elles leur accord à la construction d'une tour d'habitation de 12 étages, rue de la Commune Ouest, le long du Vieux-Port, rompant ainsi l'harmonie d'un tissu urbain séculaire? Pour ne pas arrêter ce que l'on estime être le progrès, va-t-on bientôt laisser s'ériger un Disneyland miniature sur l'emplacement de la place d'Armes ou un Musée Grévin du pauvre sur la place Jacques-Cartier?

Je signale l'existence d'une requête s'opposant à la dérogation des règlements municipaux que l'on a inventée pour permettre cette monstruosité. Je la signerai à trois mains.

Non, vraiment, le Montréal des promoteurs ne m'intéresse pas.

Gilles Archambault,
résident du Vieux-Montréal
Le 15 mars 2012

LIBRE OPINION

Derrière les étudiants, le droit international

TIMOTHÉE LABELLE

Étudiant au baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM

Le récent retrait du gouvernement canadien du protocole de Kyoto a suscité les critiques du gouvernement Charest et l'ire de la société civile québécoise. D'aucuns diront que ces réactions montrent simplement l'asymétrie des perceptions canadienne et québécoise vis-à-vis des enjeux environnementaux. Ce serait toutefois éluder le fait que ces réactions rompent également avec la politique étrangère canadienne, qui, sous les conservateurs, s'est éloignée de la tradition multilatéraliste en ayant jusque-là assuré le succès.

À raison, le gouvernement Charest refuse d'emprunter la voie de ses homologues d'Ottawa. La même semaine où le gouvernement Harper se retirait de Kyoto, M. Charest et le ministre Pierre Arcand réitéraient leur volonté de respecter leurs engagements internationaux en matière d'environnement. C'est tout à leur honneur. Pourtant, depuis le dépôt du dernier budget en mars 2011, le gouvernement québécois se trouve en violation d'un autre engagement international, l'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels protégeant le droit à l'éducation.

Le Pacte constitue un pilier de la protection internationale des droits de la personne, ayant été ratifié par plus de 160 pays. Ratifié par le Canada en 1976, le Pacte a force de loi sur l'ensemble du territoire canadien. Le gouvernement québécois s'y est lié par un décret exécutif, émis quelques semaines avant la ratification canadienne. C'est donc dire que le gouvernement Charest est lié par l'article 13 du Pacte qui assure que «toute personne a droit à l'éducation» et qui prévoit que «l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité».

Certains diront que ces termes vagues laissent place à interprétation et que le gouvernement a le loisir de déterminer les mesures concrètes que ces obligations impliquent. La hausse des droits de scolarité pourrait donc s'inscrire dans un projet à long terme de rétablissement des finances québécoises permettant éventuellement de progresser vers la gratuité. On pourrait aussi arguer que le terme «capacités» comprend la capacité de payer ses études.

Il existe un organe international chargé d'interpréter et de préciser les droits du Pacte et d'en superviser la mise en œuvre: le Comité des droits économiques sociaux et culturels. L'étude de sa documentation est éclairante. Dans sa treizième

observation générale, portant sur le droit à l'éducation, le Comité précise que les «capacités devaient être appréciées eu égard à l'ensemble des connaissances et de l'expérience des intéressés». Il ne s'agit donc nullement de capacités financières, ce qui serait de toute façon contraire à l'esprit du Pacte.

Le Comité, dans le même document, soutient que l'article 13 du Pacte implique que les États ont «l'obligation de prendre des mesures concrètes en vue d'assurer à terme la gratuité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur». Plus généralement, le Comité arrive à la conclusion que «l'éducation doit être économiquement à la portée de tous». Au regard de cette interprétation, qui fait autorité puisqu'elle émane du seul organe chargé de la mise en œuvre du Pacte, il y a lieu de penser qu'une mesure allant directement à l'encontre de la marche progressive vers la gratuité serait en violation du droit international. La hausse proposée par le gouvernement Charest remplit largement ce critère.

S'il appert que le gouvernement Charest agit en violation du droit international, cela apporte de l'eau au moulin de la cause étudiante, mais les recours demeurent limités. Le Comité ne peut en effet recevoir de plaintes individuelles. Toutefois, il sera intéressant de voir si le Comité citera la hausse des droits de scolarité dans ses prochains rapports sur l'état de la mise en œuvre des droits pro-

tégés par le Pacte au Canada, qui sont généralement peu reluisants. Une stigmatisation de la situation québécoise en éducation pourrait être significative. L'image du Québec, qui jouit d'une bonne réputation sur la scène internationale, se dégraderait. En période électorale, cet argument pourrait et devrait gagner en importance. À l'heure où les manifestations étudiantes et les revendications sociales prolifèrent autour du globe, la prise en considération des effets internationaux des mesures nationales est plus que jamais pertinente.

Il est navrant de voir les représentants du peuple québécois dévier de leurs engagements internationaux en matière d'éducation. L'instruction publique gratuite est protégée par la Charte québécoise des droits et libertés de 1975 et reflète l'attachement que les Québécois portent à l'accessibilité aux études. La Charte rend la protection des droits de la personne au Québec unique en codifiant quantité de droits à portée sociale. En marchant en sens contraire, le gouvernement Charest donne raison à ceux qui critiquent l'idéalisme du droit international, les mêmes qui jusqu'alors étaient confondus par la bonne volonté des législateurs québécois au chapitre de la défense des droits sociaux. Les étudiants et tous ceux qui les soutiennent marchent eux dans le sens de l'accessibilité, dans la voie choisie par la communauté internationale.

IDÉES



MIKE SEGAL REUTERS

Autour de 40 % de la population active québécoise contribue à un régime de retraite complémentaire (régime d'employeur), tandis que le tiers cotise à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Cela laisse une proportion importante de la population active sans autre épargne-retraite que le Régime des rentes du Québec (RRQ) pour subvenir à ses besoins lors de la retraite.

Régime volontaire d'épargne-retraite

Est-ce bien nécessaire?

PATRICE JALETTE

Professeur à l'École de relations industrielles et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail de l'Université de Montréal

Il semble qu'à l'occasion de son prochain budget, le gouvernement libéral mettra en place un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Bien que tous les détails de la formule susceptible d'être mise de l'avant ne soient pas connus au moment d'écrire ces lignes, il est pertinent d'examiner la capacité de la formule privilégiée par le gouvernement à régler les problèmes actuels touchant les revenus de retraite des Québécois.

Un problème bien réel

Les problèmes actuels découlent surtout des faibles taux de rendement sur les marchés. Si des rendements de 10 % et plus étaient au rendez-vous, le débat sur les revenus à la retraite n'aurait probablement pas lieu. La crise des rendements et celle des revenus de retraite qui en découle ont cependant eu le mérite de mettre en lumière un problème fort préoccupant: la faible participation des Québécois à différents modes d'épargne pour la retraite.

Grosso modo, 40 % de la population active québécoise contribue à un régime de retraite complémentaire (régime d'employeur), tandis que le tiers cotise à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Cela laisse une proportion importante de la population active sans autre épargne-retraite que le Régime des rentes du Québec (RRQ).

Une solution bien imparfaite

À ce problème d'épargne des Québécois, le gouvernement libéral propose la création d'un RVER, suggérant qu'il envisage sous l'angle d'un manque de véhicules financiers pour l'épargne-retraite. Pourtant, ce nouveau dispositif s'ajoute à

des dizaines d'autres modes d'épargne collectifs et individuels auxquels peuvent contribuer les travailleurs et leurs employeurs. Régime à prestations/cotisations déterminées, REER collectif, régime de retraite simplifié, multi-employeurs, à financement salarial et tutti quanti représentent autant d'options collectives offertes aux parties dans les milieux de travail.

Quant à l'épargne-retraite individuelle, les institutions financières proposent déjà de multiples produits comme le REER individuel ou le compte d'épargne libre d'impôt. Qu'ajouterait un RVER à une offre déjà foisonnante? Multiplier les véhicules financiers pour la retraite ne crée pas davantage d'épargne...

Pas besoin d'être actuaire pour comprendre que la sécurité financière à la retraite vient des sommes investies dans ces véhicules financiers par les employés et les employeurs. Point à la ligne. Dans la mesure où ni l'employeur ni l'employé ne sont tenus de contribuer à un RVER, il est difficile de voir en quoi il peut contribuer à améliorer l'épargne. Les Québécois et leurs employeurs pouvant déjà contribuer volontairement à de multiples régimes, pourquoi y aurait-il un engouement pour cette nouvelle formule tout aussi volontaire? Le RVER ne créera-t-il pas plutôt un nouveau problème en freinant l'implantation des régimes collectifs actuels et en devenant l'alternative des employeurs désireux de se défaire du régime collectif auquel ils contribuent actuellement?

Toute solution pour rendre plus accessible l'épargne-retraite aux travailleurs doit être disponible dans les entreprises de toutes tailles. En effet, une trop petite taille est justement l'une des principales raisons pour lesquelles les PME n'offrent pas de régime collectif à leurs employés. D'un autre côté, si les entreprises québécoises sont obligées d'offrir un RVER, il contribuera à accroître leur fardeau ad-

ministratif, qui est un autre facteur expliquant pourquoi les PME n'en ont pas. Qui d'autre que l'employeur traitera avec l'institution financière qui gèrera le régime ou avec la Régie des rentes du Québec qui le réglementera?

La quadrature du cercle

La bonification du RRQ est une solution permettant de résoudre divers problèmes liés à un dispositif d'épargne volontaire comme le RVER. Premièrement, en augmentant les taux des cotisations de l'employeur et de l'employé ou le salaire assurable pour lequel elles doivent être versées, on s'attaque réellement au problème de la faible épargne des Québécois à la retraite. Certains décident cette «épargne forcée» ou cette «taxe sur la masse salariale», mais force est d'admettre que ce mode d'épargne a permis jusqu'ici d'assurer un minimum de sécurité financière aux Québécois. Parfois, la fin justifie les moyens...

Deuxièmement, en privilégiant un mode d'épargne-retraite éprouvé comme le RRQ, il n'y a pas d'accroissement du fardeau administratif pour les entreprises et les coûts de transaction, comme disent les économistes, sont nuls. Cette question est capitale: si l'on décide d'augmenter les sommes qui sont consacrées par les employeurs et les employés à l'épargne-retraite, elles doivent bénéficier le plus possible aux cotisants et ne pas être minées par un fardeau bureaucratique accru pour les entreprises ou par des intermédiaires financiers trop gourmands.

Il est à espérer que le gouvernement libéral n'ira pas de l'avant avec un dispositif d'épargne individuelle volontaire et qu'il privilégie plutôt une bonification du Régime de rentes du Québec pour s'attaquer au problème des revenus de retraite des Québécois. Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple?

Toute solution pour rendre plus accessible l'épargne-retraite aux travailleurs doit être disponible dans les entreprises de toutes tailles

Rouge, impair... et gagne!

HUGUES BONENFANT

Professeur au département de philosophie du collège Édouard-Montpetit

À un casino de Charestvoix, c'était soir de chic banquet. Un homme propose cent dollars à une très ravissante femme afin de s'étendre avec elle. Celle-ci s'offusque, investive l'homme. A qui croit-il avoir affaire? Les heures passent. L'homme s'approche à nouveau de la jeune femme et lui propose cette fois dix millions de dollars, toujours pour s'étendre avec elle. La femme, pétillante et un peu écarlate, flattée, sourit. «Êtes-vous sérieux, monsieur?» Et, comme elle semble jongler silencieusement avec quelque idée, l'homme la prend de vitesse et révisé son offre: deux cents dollars! La jeune femme, rouge de colère, éclate. «Pour qui me prenez-vous monsieur?» L'homme, sûr de sa lucidité, presque sur un ton paternel, lui dit simplement: «Ce que vous êtes, nous en avons déjà convenu. Je ne fais que négocier le prix...»

La blague est vieille. Un professeur de philosophie me l'a racontée il y a plus de vingt ans. L'enjeu, lui, demeure éternellement présent. La grève étudiante arrive à un premier tournant. Des votes se reprendront bientôt un peu partout.

Continuer, jusqu'à quand? Et surtout pour quoi? Bien qu'à l'objection étudiante massive contre la hausse des frais de scolarité universitaire se greffent d'autres motifs (l'indignation diffuse automnale contre les diktats financiers transnationaux, les récriminations tous azimuts contre le gouvernement Charest...), le motif central demeure une question d'argent.

On entend aussi un polyglotte «non à la marchandisation de l'éducation». Bien sûr, de part et d'autre, on allègue que l'éducation n'est pas une marchandise. Pourtant... Le silence du gouvernement ne manque pas de laisser voir qu'il fait le pari que les étudiants savent eux aussi compter, que 1625 \$ pèseront bien peu dans la vie de la prochaine fournée de main-d'œuvre hautement qualifiée pour cette nouvelle économie préjudicement du savoir! Tourne la roulette des jours de grève... N'accepteraient-ils pas pour l'heure de retourner sur les bancs d'école si la hausse n'était que de 1333 \$ ou de 999 \$? Fournier, en 2005, a dû procéder ainsi et le projet de la nouvelle instruction publique peut bien souffrir une ou deux étapes de plus...

Car d'éducation, ne parlons plus. Depuis plusieurs réformes, le sujet est révolu. Qui en veut encore aujourd'hui, sinon quelques mésadaptés à la nouvelle réalité? Pourquoi d'ailleurs s'échi-

ner à comprendre quelque objet disciplinaire que ce soit, en profondeur, à prendre avec soi un savoir en co-naissant lentement avec lui? L'Internet existe! Au besoin, faisons un petit collage ludique et créatif. Dans l'aplatissement communicationnel, une seule compétence demeure: opérationnaliser adéquatement une information. Et vite, mur à mur, des tableaux «intelligents» pour donner aux étudiants les moyens d'accomplir leur métier d'étudiants! Le gouvernement, dans son silence, n'est pas sourd. N'a-t-il pas entendu la lancinante mélodie de ces clients estudiantins ès patente: «Est-ce que ça va compter pour l'examen? Parce que, vous savez, j'veux juste passer mon cours...» C'est-à-dire «passer» en réussissant à 60 % et «passer» à un autre appel.

Tourne la roulette... Une proposition indécente est sur le point d'être susurrée à votre oreille. Faites vos jeux, étudiants! Tout a un prix; celui que vous accordez à l'éducation est-il strictement économique? Pour quelle finalité continuerez-vous bientôt de faire la grève? Vous apportez une généreuse promesse à notre petit monde. Aura-t-on l'incommensurable bonheur de respirer un nouvel air? De voir, lorsqu'il y aura retour en classe, quelque chose comme une transfiguration généralisée parce que cette grève aura été noble? Ou parlera-t-on du rouge criard de la putain?

QUESTION D'IMAGE

La France bleu Marine



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

Il semble, à en croire une majorité de maisons de sondages, que Nicolas Sarkozy ne sera pas réélu président de la République française, le 6 mai prochain. Et cela, même s'il remporterait le premier tour. C'est donc François Hollande, «l'homme sans charisme ni image», l'homme sans expérience gouvernementale, qui lui succéderait à la plus haute fonction de l'État.

Hollande et la gauche sont-ils à ce point populaires dans l'Hexagone? Rien n'est moins certain. La réponse est ailleurs, du côté de Marine Le Pen, qui détient bel et bien entre ses mains la potentielle défaite de Nicolas Sarkozy. C'est ce que nous disent les sondeurs, sans pouvoir nous l'affirmer vraiment.

Prudents, ces sondeurs, ils n'ont pas oublié leurs erreurs du passé. Bons joueurs, ils ont même reconnu que lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, ils n'avaient pas anticipé la présence en finale de Jean-Marie Le Pen, éliminant, dans un coup de théâtre sans précédent, le premier ministre socialiste de l'époque, Lionel Jospin. Craignant un *bis repetita* de ce scénario, ils identifient pourtant un effet Marine difficile à mesurer avec précision.

On comprend mieux pourquoi, pour le clan Sarkozy, l'objectif est de remporter le premier tour. On verra bien pour le second. De toute façon, même battue au premier tour, il est peu probable que Marine Le Pen donne des consignes de vote en faveur de Sarkozy au second.

La véritable lutte à finir dans cette élection est bien celle de Sarkozy contre Le Pen, ennemis jurés. Et c'est bien pour cela que le président-candidat cherche à séduire à droite de la droite.

Une image plus «acceptable» du FN

L'électorat français est grossièrement et traditionnellement divisé en deux clans. La gauche et la droite. Avec des nuances centristes, vertes, ou plus marquées, à gauche comme à droite.

Jusqu'ici, l'électorat de droite ou très à droite — Marine Le Pen n'aime pas le terme extrême droite — s'exprimait peu. Peu d'électeurs étaient en effet au grand jour leur affinité avec le Front national. La raison: un Jean-Marie Le Pen encombrant, qui divisait plus qu'il ne rassemblait, même au sein de son propre parti, par des prises de position ou déclarations fort peu défendables. Il gênait. Les médias le boudaient et restreignaient le plus possible les reportages sur le Front national et sur son électorat. C'est dans l'isolement que tout se passait et, à chaque élection, on était surpris de constater le pourcentage élevé des voix frontistes.

La voix de droite était une voix muette. Avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti, les choses ont — en apparence — évolué, faisant de ce parti un tout beaucoup plus «acceptable» pour l'ensemble de l'électorat et de la classe médiatico-politique. Légitimant du même coup un «authentique» discours de droite pour une droite populiste assumée. Aux accents xénophobes prononcés.

À une gauche caviar, pincée, élitiste et «vertueuse» (avant l'affaire DSK), vient désormais s'opposer une droite sauciflard plus extravertie qui s'exprime à tous vents sur l'immigration incontrôlée, l'insécurité montante, l'euro chancelant, la crise européenne (grave) et le patriotisme disparu. Un programme qui permet à Marine Le Pen de ne pas en avoir! Bref, tout ce sur quoi Sarkozy n'a pas été capable de marquer de gros points durant son quinquennat.

Et on n'est plus dans les salons du XVI^e arrondissement de Paris, mais bien dans les bistros de province à l'heure du PMU*. Là où «le vrai message» passe. Lieu d'évangélisation par excellence, le bistro est en France l'ancêtre de Facebook et de Twitter!

Et, croyez-moi, ça marche encore. Au FN, certains disent désormais tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Cela dit, je me méfie encore de ceux qui se taisent. D'après les sondages cités plus haut, il reste encore 24 % d'indécis. C'est considérable. Sur tout que dans cet ensemble, il y a forcément des frontistes plus discrets.

Pas étonnant que Nicolas Sarkozy fasse tout ce qui est en son pouvoir pour séduire la France bleu Marine. Pas étonnant, mais pas acceptable.

L'élection de 2012 ne se gagnera pas dans les salons de la République, mais dans ses bistros.

*Le PMU est un jeu de paris sur les courses de chevaux très populaire dans les cafés et bureaux de tabac.

Jean-Jacques Stréliski est professeur à HEC Montréal, spécialiste en stratégie de l'image.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Bloux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carticaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Karl Retino-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elham, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

ÉTUDIANTS

SUIITE DE LA PAGE 1

être au-dessus du [cap des] 270 000 grévistes, ce qui est un record dans l'histoire du mouvement étudiant québécois», a-t-il déclaré, alors que le nombre d'étudiants en grève a franchi un seuil sans précédent au cours des derniers jours.

Plusieurs élèves du secondaire préoccupés par la question de l'accessibilité des études supérieures ont exprimé hier leur souhait de venir grossir les rangs des étudiants des cégeps et des universités actuellement en grève. Parmi eux, des élèves des écoles Paul-Gérin-Lajoie, Joseph-François-Perrault — qui érigeront une ligne de piquetage «symbolique» dans le parc sis devant leur école —, Saint-Louis, pour ne nommer que celles-ci, ont fait part de leur intention de participer à la manifestation nationale de jeudi, peu importe si la direction de leur établissement ou de leur commission scolaire leur donne le feu vert.

«À la croisée des chemins»

Les étudiants ont ainsi donné le coup d'envoi d'une semaine décisive dans le bras de fer opposant au gouvernement du Québec, la CLASSE se préparant toutefois déjà à une démobilitation au lendemain du 22 mars. Elle convoque «une centaine de délégués» provenant des «délégations de toutes les associations membres de la Coalition» à un congrès le week-end prochain afin d'établir «un plan de match» pour la suite des choses.

«Après le 22 mars, le mouvement étudiant va être à la croisée des chemins», a admis Gabriel Nadeau-Dubois, hier. Toutes les idées susceptibles de faire plier le gouvernement de Jean Charest seront débattues à cette occasion, sauf celle d'un retour en classe. «C'est exclu», a-t-il tranché hier.

«Le 22 mars, ce n'est pas la fin. A moins que le gouvernement libéral ne nous surprenne, il ne reculera pas», a dit M. Nadeau-Dubois, se gardant de préciser les actions qui seront menées par les étudiants après la dé-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Un très jeune sympathisant portait au bras un carré de tissu rouge, hier, à Montréal.

monstration de force de cette semaine. «Je vais garder le plus croustillant pour plus tard, mais ça va être vraiment après le 22 mars qu'on va avoir besoin de l'ensemble de la population concrètement dans la rue avec nous.»

Le gouvernement inébranlable

Dans le cadre d'une entrevue à l'émission *Tout le monde en parle* diffusée hier soir sur les ondes de Radio-Canada, la ministre Line Beauchamp a répété que la décision de son gouvernement était sans appel. «On n'est pas dans une négociation. Il y a une décision qui a été prise», a-t-elle déclaré sans détour, n'entendant pas ouvrir le dialogue avec les leaders étudiants, et surtout pas le dirigeant de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois. L'étudiant s'est discrédité en prenant part à une occupation de son bureau de circonscription durant laquelle les lunettes de sa secrétaire ont été endommagées, a-t-elle déploré hier.

Alors que le conflit s'enlise, la porte-parole de la CLASSE Jeanne Reynolds a jugé improbable que le ministre Beauchamp ordonne l'annulation du trimestre d'hiver 2012. «Il n'y a jamais eu de session annulée [lors des huit dernières grèves générales illimitées]. D'un point de vue logistique et économique,

c'est quelque chose d'assez improbable», a-t-elle affirmé, exhortant une nouvelle fois le gouvernement libéral à surseoir à la hausse des droits de scolarité de 1625 dollars. «L'argent est là. Ce n'est pas un problème d'argent. C'est un choix idéologique qui se cache derrière cette hausse-là», a-t-elle fait valoir.

Pour sa part, le président de la Coalition étudiante pour l'association libre (CEPAL), Philippe-Olivier Daniel, mettait la dernière main à une mise en demeure sommant des associations étudiantes de «cesser de porter atteinte à son droit d'assister à ses cours».

Le gouvernement a aussi essuyé hier les tirs groupés des 140 membres de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics qui ont profité de la journée de manifestations familiales pour dénoncer la hausse des droits de scolarité.

«Même si le gouvernement Charest se montre inflexible jusqu'à présent, on a l'impression que le rapport de forces est de plus en plus dans le camp des étudiants», a souligné le porte-parole de la Coalition, François Saillant, invitant la population à se joindre en grand nombre aux prochaines activités de visibilité des étudiants en grève, en plus d'exprimer leur opposition à la hausse des droits de scolarité, mais également des tarifs d'Hydro-Québec et à la taxe santé à leur député et au premier ministre, Jean Charest. «Achalez-le! Utilisez tous les moyens à votre disposition pour faire entendre votre voix. Ça peut faire la différence à l'heure actuelle.»

Au Pied de cochon

La CLASSE n'a pas sermonné les dizaines de personnes qui ont perturbé samedi soir un souper privé du chef du gouvernement au Pied de cochon, un restaurant de la rue Duluth, à Montréal. Au contraire. «Il y a des gens qui, quand ils voient passer le premier ministre, ils nous appellent et nous disent: "Venez donc le déranger, venez donc l'interpeller", a dit M. Nadeau-Dubois. «Hausser les frais de scolarité, ça va bousculer la vie privée de milliers d'étudiants et d'étudiantes, alors il n'y a pas de raison pour laquelle la vie privée de M. Charest ne serait pas un tout petit peu perturbée.»

Le Devoir

PRINTEMPS

SUIITE DE LA PAGE 1

Peu de gens y croyaient au début. Au moment des premiers débrayages, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, rappela sur toutes les tribunes que ce n'était que 2 % des 495 000 étudiants. Avec désormais 206 000 étudiants en grève, soit plus de 40 % du total, force est d'admettre que le mouvement a pris de l'ampleur. Une ampleur qui surprend un peu, de l'aveu de M. Nadeau-Dubois. «On a été les premiers à douter. On a été très tonitruants dans les médias, mais on doutait pareil. Voter une grève pour le 10 novembre, c'est une chose. Mais est-ce que les gens étaient prêts à faire les sacrifices? Honnêtement, je suis complètement déçoulotté par la force de ça», a-t-il lancé candidement.

Il y a quelque chose dans l'air, note le «leader» étudiant, qui n'aimerait pas l'effacement de cette appellation. «Il y a un momentum. Le Printemps arabe, les indignés, le mouvement Occupy... Il y a tout un discours sur les intérêts que servent les gouvernements qui est remis de l'avant. Ils ne travaillent pas pour la majorité. Et la question de la hausse des droits de scolarité le démontre d'une manière éclatante.»

Jeanne Reynolds, l'autre coporte-parole de ce complexe engin de démocratie directe qu'est la CLASSE, voit dans la mobilisation une volonté de participer aux orientations de la société. «C'est toute une vision de l'éducation qui est en train de changer. C'est pour ça que les gens sont autant mobilisés», constate-t-elle. «Les gens veulent quelque chose qui leur ressemble plus.»

En plus de la grande manifestation du 22 mars, qui sera une «réplique directe» au budget Bachand, la semaine suivante sera consacrée à des «perturbations économiques massives». «On va faire en sorte que ça lui coûte cher, sans nuire aux travailleurs», promettent les deux porte-parole.

Difficultés et défis

Malgré ce vent d'enthousiasme qui soulève les troupes, la guerre n'est pas gagnée. Les étudiants doivent encore surmonter plusieurs obstacles. À commencer par le caractère imperturbable de la ministre de l'Éducation. Encore hier, à l'émission *Tout le monde en parle*, elle répétait que les étudiants devaient payer leur juste part. Gabriel Nadeau-Dubois

reconnaît que le message martelé par le gouvernement et les recteurs est très puissant. «La hausse des droits de scolarité a fait l'objet d'un travail idéologique sans précédent dans l'opinion publique», souligne le jeune homme d'à peine 21 ans. «On parlait de loin, mais on a eu de plus en plus de couverture médiatique. Ça nous a donné l'opportunité de nous expliquer. Et plus on est présents dans les médias, plus l'ap-pui augmente.»

Pour être présents, ils le sont. La CLASSE a dû recruter un deuxième attaché de presse, tant les demandes d'entrevues étaient nombreuses. Lors de leur passage au *Devoir*, le téléphone n'a pas dérogé. Bilan? Une dizaine d'appels et plusieurs demandes d'entrevues dont une en prime time à l'émission du matin de TVA et à 24/60, à RDI, pour la deuxième fois en deux jours. Sans compter un passage remarqué, le mois dernier, à *Tout le monde en parle*.

La situation était tout autre lors de la dernière grève générale illimitée en 2005, où l'organisation (alors appelée CASSEE) avait mordu la poussière dans le dernier droit: elle avait été exclue des négociations que le ministre de l'époque, Jean-Marc Fournier, tenait avec les deux grandes fédérations étudiantes collégiales et universitaires (FECQ et FEUQ).

Encore aujourd'hui, cette cohabitation de trois grandes factions au sein du mouvement de grève nuit à une unité qui pourrait leur donner davantage de force. Les deux porte-parole en sont bien conscients, mais la nature et le fonctionnement de leur structure ne leur permettent pas toujours d'être en phase avec les autres. «Le mouvement étudiant n'est pas un mouvement homogène, il y a différentes organisations étudiantes qui ont des moyens d'action différents et c'est assumé de part et d'autre», explique M. Nadeau-Dubois. La CLASSE avait tenté le rapprochement par une entente «minimale» de trois clauses sur lesquelles devait reposer l'unité. En vain.

Dérapages nuisibles

Outre l'absence d'unité, un autre ennemi intérieur pourrait nuire à une victoire étudiante: le grabuge de certains militants. Les porte-parole de la CLASSE refusent de condamner ces dérapages, se contentant de dire qu'ils ne les encouragent pas. «On nous demande de nous ériger en autorité morale et de dire si c'est bien ou mal du haut d'un statut que nous n'avons pas», a tranché Gabriel Nadeau-Dubois, qui est tombé très jeune dans la

marmite du militantisme grâce à ses parents.

Le militant reconnaît toutefois qu'occuper des bureaux ou bloquer des accès à des ponts peut jouer en leur défaveur. Bien qu'il estime que les actions des étudiants n'ont rien de la force de celles d'antan, il constate une plus grande intolérance des autorités à l'égard d'occupations qu'il juge pacifiques. «On est une société qui est de plus en plus sensible à ce qui peut briser l'ordre établi. Et les mesures d'austérité budgétaire et la montée du néolibéralisme sont systématiquement accompagnées d'un durcissement de la sécurité», analyse-t-il. «Devant ce changement social qui dérange, que fait-on? [...] On a fait des pétitions, des actions symboliques, servi du Kraft Dinner et des hot dogs, suspendu des bannières et on n'a pas été écoutés. Là, nous assumons collectivement que oui, c'est légitime de bloquer l'accès à la CREPUQ parce que ça a un sens politique fort. On estendus là.»

Même convaincu de la légitimité des actions des étudiants, il ne prétend pas pouvoir prédire l'issue de la grève. «Les luttes qu'on perd, c'est celles qu'on abandonne. Ça a l'air romantique, mais c'est ce qui se dit dans les assemblées. C'est sûr que si on ne fait rien, on perd. Et à partir du moment où on est en grève générale illimitée et qu'elle est quantitativement importante et qualitativement perturbatrice et qu'on ajoute à ça l'appui de plus en plus significatif du public, on a toutes les cartes en main.»

Le Devoir

Gabriel Nadeau-Dubois en cinq dates

31 mai 1990: naissance à Montréal

Automne 2007: début de son militantisme au sein de l'ASSÉ

Automne 2009: il commence un baccalauréat à l'UQAM en histoire

Avril 2010: il est élu porte-parole de l'ASSÉ

Automne 2011: il devient coporte-parole de la CLASSE

Le Pen, traitée de «semi-démence».

Ses discours véhéments tranchent avec le ton mesuré du candidat socialiste François Hollande, qu'il accuse de manquer de détermination.

Son désistement au second tour en faveur de ce dernier ne fait cependant quasiment aucun doute, même si le répète qu'il ne participera pas à un gouvernement «Hollandréou», en référence à la politique d'austérité menée en Grèce par l'ancien premier ministre socialiste George Papandreou.

La progression de M. Mélenchon dans les sondages commence à inquiéter l'état-major socialiste, où l'on craint qu'elle ne se fasse au détriment de François Hollande, donné maintenant au coude à coude avec Nicolas Sarkozy dans les intentions de vote au premier tour.

M. Hollande, qui tient à être en tête au premier tour pour conserver une dynamique pour le second, a commencé ces derniers jours à lancer des appels «au vote utile» dès le premier tour.

Agence France-Presse

■ La chronique de François Brousseau, page B 1: Une élection enropéenne

HÔPITAUX

SUIITE DE LA PAGE 1

Sans vouloir être alarmiste, le docteur Gaétan Barrette, président de la FMSQ, affirme que le réseau est sur la corde raide, avec peu de marge de manœuvre.

Il a fait savoir à Québec qu'il se devait de donner l'heure juste à la population. Si les choses ne s'améliorent pas, il soutient que d'ici deux semaines, il faudra songer à diminuer certaines activités médicales.

«S'il n'y a pas de développements, nous n'aurons pas le choix de réduire les services et de diminuer le nombre de chirurgies pour minimiser les cas aux soins intensifs. C'est une question de risque afin d'éviter des situations cliniques que nous ne pourrions pas assumer», a affirmé le médecin.

Sandoz a recommencé la semaine dernière à produire des médicaments intraveineux, selon certaines priorités. Il n'en demeure pas moins qu'il faudra patienter avant de revenir aux conditions optimales de traitement.

Pour certains médicaments, le retour à une disponibilité normale est envisageable dans un horizon de 12 mois, mais pour d'autres, il pourrait falloir attendre 18 mois.

Des risques pour les patients

Depuis le début des problèmes d'approvisionnement, des mesures ont été mises en place tant par le gouvernement du Québec que par l'ordre des pharmaciens et celui des infirmières. Ces solutions de rechange, destinées à optimiser les médicaments disponibles, ne sont pas dépourvues de risques pour les patients, comme le démontre un extrait d'une lettre dont La Presse canadienne a obtenu copie.

«Ces mesures exceptionnelles tiennent compte des risques augmentés de porter atteinte à la sécurité des patients», peut-on lire dans la lettre du ministère de la Santé, datée du 7 mars dernier, à l'intention des directeurs des soins infirmiers.

Dans cette même lettre, il est aussi précisé que les mesures mises en œuvre ne sauraient perdurer «au moment où un niveau d'approvisionnement normal aura été rétabli».

Tous sont conscients des risques liés à cette situation qualifiée de «très critique» par Linda Vaillant, directrice générale de l'APES.

Ces risques sont liés à la notion de contamination, parce que les pharmaciens doivent parfois effectuer des manipulations en milieu non stériles, a expliqué Mme Vaillant en entrevue.

En ce moment, l'indisponibilité de certains produits amène les professionnels à travailler avec des concentrations variées de médicaments. Le pharmacien doit par exemple diluer des fioles concentrées ou utiliser d'autres médicaments. Si les mélanges sont effectués dans un milieu non stérile, une contamination bactériologique peut survenir.

Linda Vaillant parle donc d'un compromis entre deux niveaux de risques: ne plus traiter le patient ou risquer une infection par bactérie à cause de la manipulation. «Il y a eu des débats et la conclusion a été qu'il vaut mieux prendre le risque le plus léger et, au besoin, traiter l'infection par des antibiotiques», a concédé Mme Vaillant, qui maintient qu'il s'agit d'un risque et que tous en sont conscients et tentent d'éviter le pire.

Ces modifications de concentrations se traduisent également par des notes et codifications de toutes sortes pour éviter que les infirmières n'administrent les mauvaises doses.

L'impact sur la pratique quotidienne des médecins, infirmières, pharmaciens, anesthésistes et plusieurs autres professionnels est colossal.

Sous le couvert de l'anonymat, des médecins et des préposés ont indiqué à La Presse canadienne subir des pressions quotidiennes et devoir jongler pour «aspirer des fonds de fioles».

Ottawa au cœur de la solution

Pourtant, selon le président de la FMSQ et la présidente de l'APES, la crise pourrait se résorber et glisser vers une période intermédiaire viable si le gouvernement fédéral accouche rapidement des décisions bureaucratiques nécessaires.

«C'est une banalité administrative. Il ne manque pas de médicaments dans le monde occidental, il manque une réglementation à changer rapidement au Canada», a affirmé le docteur Barrette.

Ainsi, l'issue de la pénurie est en partie tributaire d'une décision d'Ottawa d'autoriser d'autres fournisseurs, étrangers, qui possèdent déjà une certification de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis.

«Ça ne prend que ça et c'est terminé. Nous pourrions alors acheter nos médicaments des États-Unis, peut-être un peu plus cher, mais au moins les patients seraient servis», a laissé tomber Gaétan Barrette.

«Il a d'affaire à réagir, le fédéral, sans quoi toutes les organisations médicales vont sortir pour dire à la population: "Le fédéral va vous empêcher de vous faire opérer"», a lâché le docteur Barrette.

Les délais qu'impose le gouvernement fédéral sont aussi déplorés par Linda Vaillant, qui se dit étonnée de la position d'Ottawa de demander aux pharmaciens de trouver les stocks disponibles.

«Toute cette incertitude crée un stress énorme. Il a fallu un mois à Ottawa pour réaliser qu'il y avait un véritable problème. Tout ce qu'il reste à faire, c'est dire oui et autoriser les produits à entrer au pays. On se perd actuellement dans la paperasse administrative, mais enfin, ça semble bouger», a-t-elle dit.

Plusieurs médicaments sont touchés, dont la protamine, un médicament essentiel en chirurgie cardiaque, le décadron, notamment utilisé auprès des patients qui subissent des traitements de chimiothérapie, et la morphine injectable.

La Presse canadienne

FRANCE

SUIITE DE LA PAGE 1

«Révolution citoyenne» ou «Europe sociale» et aux cris de «résistance, résistance».

Ses attaques virulentes contre le néolibéralisme économique, les élites, les riches («au-delà de 360 000 euros de revenu annuel, je prends tout») et les politiques d'austérité en Europe ont propulsé cet ancien socialiste, qui a fait alliance avec le Parti communiste, à un niveau inattendu dans les sondages, notamment chez les fonctionnaires, les employés et, à un degré moindre, les ouvriers.

Jean-Luc Mélenchon porte les espoirs de tout le peuple de gauche», juge Pascal Petitpierre, délégué syndical CGT chez Unilever France, dont les ouvriers luttent pour la survie de leur entreprise.

Préparateur en pharmacie et ancien communiste venu avec son fils à la manifestation, Laurent Saulnier a «envie que les idées de gauche pèsent sur la campagne».



Jean-Luc Mélenchon

Christiane Gayerie, enseignante de 62 ans, qui avait voté socialiste en 2007, n'est «pas d'accord pour que l'on paie la dette, que l'on soit inféodés aux banques». Sa fille Louise explique qu'elle ne pourra pas voter pour le socialiste François Hollande au premier tour. «Pas possible de voter pour quelqu'un qui va à la City dire qu'il n'est pas dangereux. Nous, on est dangereux, et les grandes fortunes on va aller les chercher». La mère et la fille donneront cependant leurs voix au candidat socialiste au second tour.

Les socialistes inquiets

Jean-Luc Mélenchon, un ancien sénateur qui a rompu avec les socialistes en 2008, a réussi pendant la campagne à faire une OPA sur la gauche du PS, communistes, altermondialistes ou ex-socialistes, celle du non à la Constitution européenne au référendum de 2005. Il a éclipsé les deux candidats d'extrême gauche, qui n'atteignent pas 1 % dans les sondages.

Dans ses meetings de campagne, cet excellent orateur aux formules assassines enflamme son auditoire en répartissant ses coups entre Nicolas Sarkozy et la candidate d'extrême droite Marine

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390